

SOCIÉTÉ D'ÉGYPTOLOGIE

GENÈVE

BULLETIN N° 32

2021

Un oracle d'Hathor à Dendara. À propos de l'égyptien de la deuxième phase dans les temples gréco-romains

Pascal VERNUS

École pratique des hautes études
pascal.vernus798@orange.fr
orcid : 0000-0002-1282-6868

Rue de l'Arrivée 6
F-75015 Paris (France)

Résumé

Un texte exceptionnel connu par deux versions dans le temple de Dendara (*Dendara* III 53, 5-54, 9 ; XIII 21, 5-23, 1) semble dériver d'un oracle d'Hathor qui fut émis lors d'une procession de la barque sacrée de la déesse. Hathor s'engage à protéger sa ville et à assurer la prospérité de l'Égypte. L'oracle, qui présente de forts éléments de néo-égyptien, peut-être dus au fait qu'il fut originellement prononcé à la Troisième Période intermédiaire, soulève la question complexe de l'hétérogénéité linguistique dans les temples gréco-romains : dans quelle mesure les textes de l'égyptien de la deuxième phase sont-ils placés à côté de textes originaux de l'égyptien de la première phase (« égyptien de tradition reproductif ») et de textes mimétiques d'égyptien de la première phase (« égyptien de tradition productif ») et jusqu'à quel point font-ils l'objet de retouches et bricolages ?

Mots-clés : Dendara ; Époque gréco-romaine ; linguistique ; oracle ; égyptien de tradition

Abstract

An exceptional text known by two versions in the Dendara Temple (*Dendara* III 53, 5-54, 9; XIII 21, 5-23, 1) is argued to rely on a Hathor's oracle signified via her sacred bark on the occasion of a feast procession. She is committed to protecting her town and insuring the prosperity of Egypt. The oracle, which shows strong Late Egyptian features, perhaps due to its having been originally stated during the Third Intermediate Period, raises the complex issue of the linguistic heterogeneity in Greco-roman temples: to what extent Second Phase Egyptian texts happen to take place next to First Phase Egyptian original texts (« *égyptien de tradition reproductif* ») and First Phase Egyptian mimetic texts (« *égyptien de tradition productif* ») and to what extent do they involve tinkering and making up?

Keywords: Dendara; Graeco-Roman Period; linguistic; oracle; *égyptien de tradition*

Comment citer/How to cite

Pascal VERNUS, « Un oracle d'Hathor à Dendara. À propos de l'égyptien de la deuxième phase dans les temples gréco-romains », *BSEG* 32 (2021), pp. 91-121.

doi : 10.54641/journals/bseg.2021.e639

Publié le/Published on 21.12.2021



Délivré selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution — Pas d'utilisation commerciale — Pas de modification — 4.0 International

Un oracle d'Hathor à Dendara

À propos de l'égyptien de la deuxième phase dans les temples gréco-romains

Pascal VERNUS¹

An exceptional text known by two versions in the Dendara Temple (*Dendara III* 53, 5-54, 9 ; XIII 21, 5-23, 1) is argued to rely on a Hathor's oracle signified via her sacred bark on the occasion of a feast procession. She is committed to protecting her town and insuring the prosperity of Egypt. The oracle, which shows strong Late Egyptian features, perhaps due to its having been originally stated during the Third Intermediate Period, raises the complex issue of the linguistic heterogeneity in Greco-roman temples: to what extent Second Phase Egyptian texts happen to take place next to First Phase Egyptian original texts (« *égyptien de tradition reproductif* ») and First Phase Egyptian mimetic texts (« *égyptien de tradition productif* ») and to what extent do they involve tinkering and making up ?

Dans un article pénétrant, Serge Sauneron² avait identifié et analysé un petit texte du temple de Dendara décrivant le cycle agricole égyptien. Ce texte est situé sur le montant gauche (ouest) de la porte donnant accès à la chapelle axiale d'Hathor, au fond du temple (le *pr-wr*, pièce J du plan de É. Chassinat, *Dendara III* 53, 5 - 54, 9). Plus récemment, une nouvelle version de ce texte a été publiée et reconnue comme telle par Sylvie Cauville (*Dendara XIII* 21, 5 - 23, 1 et introduction). Cette version, mieux préservée, est gravée en cinq colonnes sur le montant gauche (ouest) de la porte axiale du pronaos G' ; elle permet de reconnaître que la version de l'accès à la chapelle axiale commençait en fait sur le montant droit (est) (*Dendara III* 53, 5-14) pour se poursuivre et se terminer sur le montant gauche (ouest) (*Dendara III* 53, 16 - 54, 9), dont Serge Sauneron n'avait commenté qu'un extrait.

¹ Au cours d'un séminaire à l'Université de Genève, Philippe Collombert et moi-même avons constaté notre commun intérêt pour ce texte. Philippe Collombert a bien voulu me communiquer ses observations. Elles m'ont été très utiles et je lui adresse mes plus sincères remerciements.

² S. SAUNERON, « Une page de géographie physique : le cycle agricole égyptien », *BIFAO* 60 (1960), pp. 11-17 = *Dendara III* 54, 2-9, pl. XCIV.

Une fois n'est pas coutume : par un heureux hasard, les deux versions se complètent assez bien au niveau des lacunes. L'ensemble du texte a depuis fait l'objet de quelques traductions, accompagnées parfois de commentaires³, mais la nature exacte de cette composition semble n'avoir pas encore été véritablement élucidée.

La traduction et le commentaire textuel qui suivent visent à montrer qu'il s'agit d'une composition faisant fond sur un oracle proféré par la déesse Hathor.

Traduction

« Cette déesse tourne sa face^{a)} vers l'extérieur^{b)} [de sa (?)^{c)}] demeure. Dire par le prophète à pleine [voix (?)^{d)} ... l']adresse à Hathor maîtresse de [Iounet par] les prophètes^{e)}. Paroles dites : “Ceci^{f)} se trouve présenté, pu[r], plaisant à ton *ka*, agréé, apprécié, aimé^{g)}).

(Ô) Hathor maîtresse de Dendara, notre bonne souveraine^{h)},

sois très satisfaite, contente de l'offrande que te présente ton fils, ton aimé, le roi du sud et du nord, maître des deux pays, le-souverain-des-souverains-Autocrator, le fils de Rê, maître des apparitions, Néron. Tout dieu est satisfait lorsque tu es contente.

(Ô) notre bonne souveraine,

tu agirasⁱ⁾ bien à l'égard de Dendara, Iat-dy, Outjeset-Hor, Béhedet, ton grand et auguste domaine en joie. Défends-les, protège-les, équipe-les, pourvois-les^{j)}, fais qu'ils soient inondés de provisions et nourritures, conforte les rituels, fixe toute loi excellente pour le domaine de Hathor maîtresse de Iounet, fais qu'ils soient durables à toujours et à jamais.

(Ô) notre bonne souveraine,

tu agiras bien à l'égard de Dendara, Iat-dy, Outjeset-Hor, Béhedet, Pekheret, Khady, Chabet, Tjarou, Khenty-iabtet, (et) tous les temples qui s'y trouvent. Équipe-les, pourvois-les, fais qu'ils soient durables comme est durable le ciel, comme a été rendue durable la terre, comme ont été rendus durables leurs

³ Voir S. CAUVILLE, *Dendara III. Traduction et index phraséologique* (OLA 95), Louvain 2000, pp. 114-117 ; *EAD.*, *Dendara XIII. Traduction* (OLA 196), Louvain 2011, pp. 24-29 ; *EAD.*, « Le bâton sacré d'Hathor », dans W. WAITKUS (éd.), *Diener des Horus. Festschrift für Dieter Kurth zum 65. Geburtstag (Aegyptiaca Hamburgensia 1)*, Gladbeck 2008, pp. 52-53 ; B. A. RICHTER, *The Theology of Hathor of Dendera: Aural and Visual Scribal Techniques in the Per-Wer Sanctuary* (WSEA 4), Gladbeck 2016, pp. 77-279, et surtout dernièrement J. TATTKO, *Türinschriften im Naos des Hathortempels von Dendara. Eine Studie zu Stilistik und Theologie in ägyptischen Tempeltexten der griechisch-römischen Zeit. Teil 1* (SSR 27), Wiesbaden 2019, pp. 19-23, 27-28 et 444, qui améliore considérablement la traduction et la compréhension du texte ; voir aussi S. CAUVILLE, *Dendara. Le pronaos du temple d'Hathor : Analyse de la décoration* (OLA 221), Louvain 2013, pp. 13-14.

habitants^k) ; multiplie toutes les générations en tant qu'artisans de toute sorte (*ou* : tous les jeunes et tous les hommes-d'expérience)^l), les mauvais parmi eux tombant victimes de (*lit.* : à) ton massacre, conformément à ce qu'a ordonné Ta Majesté à ce propos.

(Ô) notre bonne souveraine,

tu assureras l'existence de tes prêtres, pères-divins, prêtres-purs, cérémoniaires, ta maisonnée tout entière, loin d'être dissociée^m), sans être anéantie (*ou* : sans que ça soit anéanti) à toujours et à jamais.

(Ô) notre bonne souveraine,

tu agiras bien envers tout dieu, toute déesse qui sont depuis l'origineⁿ), et (envers) ce-qu'entourent-les-yeux efficaces dans le ciel et sur la terre.

(Ô) notre bonne souveraine,

tu amèneras vers l'aval la crue à sa saison, étant bonne, exempte de tout élément nocif, afin^o) qu'elle inonde le Sud et le Nord ; tu feras que le ciel produise le vent du Nord pour-s'occuper-d'elle^p), afin de la faire refluer vers l'amont, afin d'empêcher que la mer ne l'avale^q) ; tu feras que les bassins-côtiers^r) des embouchures constituent des bassins de rétention (*litt.* : des digues) devant elle afin d'empêcher que la mer ne la reçoive ; tu feras que la mer la reçoive au moment qui lui convient, sans que son cours ne puisse être arrêté.

(Ô) notre bonne souveraine,

tu feras que la campagne croisse en son temps, étincelant en toutes ses pousses grossissant et venant à maturité, saines et splendides^s) ; tu feras qu'on la labore dans la joie ; tu feras qu'on la moissonne dans la joie ; tu la protégeras contre toutes les intempéries du ciel et toutes les calamités de la terre ; tu feras que (Néron) te les présente pour tes grandes et imposantes tables d'offrandes ; tu les recevras de sa main en parfaite réception^t) ; tu lui donneras vaillance, victoire écrasante, exercice du pouvoir et longue royauté^u) ; tu lui diras^v) (concernant) les Grands de tous les pays plats et tous les pays montagneux : 'Oui ! Oui !'^w), son bâton étant suspendu au-dessus de leurs têtes^x)' ».

Commentaire

- a) *dj hr* peut être compris au sens propre, référant à l'orientation de la barque représentant la divinité vers l'extérieur au départ d'une sortie processionnelle. La collocation est attestée aussi lorsque la barque processionnelle du dieu se prépare à prononcer un oracle (THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Scenes of King Herihor in the Court. The Temple of Khonsu – Volume 1 Plate 111-207* [OIP 103], Chicago 1981, pl. 132, l. 13), ou lorsqu'une personne supplie le dieu d'orienter sa barque pour ce faire (L. COULON,

« Quand Amon parle à Platon [La statue Caire JE 38033] », *RdÉ* 52 [2001], p. 88, col. 3, et p. 106 ; D. KLOTZ, « Two Overlooked Oracles », *JEA* 96 [2010], p. 254 ; Y. VOLOKHINE, « Une désignation de la ‘face divine’ », *BIFAO* 101 [2001], pp. 381-383 ; A. VON LIEVEN, « Das Orakelwesen im Alten Ägypten », *Mythos* 10 [2016], p. 19 ; et peut-être aussi, de manière allusive, K. JANSEN-WINKELN, « Ein Priester als Restaurator: Zu einer ptolemaischen Inschrift am Luxortempel », *ZÄS* 132 [2005], pl. XVI, l. 2-3). On verra que cette acception s’accorde bien avec l’interprétation de notre composition. Pour le « visage » de l’oracle, voir M. RÖMER, « Das ‘Gesicht des Orakelgottes’ », *SAK* 31 (2003), pp. 283-288.

Cela posé, l’expression dans ce contexte ne saurait laisser de connoter l’idée d’« attention », liée à l’oracle (Stèle de Bakhtan l. 14). L’idée est souvent présente parmi les nombreuses acceptions par métonymie de l’expression *m-hr* (P. VERNUS, *Sagesses de l’Égypte pharaonique*, deuxième édition [Thesaurus], Paris 2010, p. 237, n. 16), instanciations linguistiques de la notion de frontalité, pour laquelle voir Y. VOLOKHINE, *La Frontalité dans l’iconographie de l’Égypte ancienne* (CSÉG 6), Genève 2000. L’attention de la déesse se concrétise par les engagements qu’elle prend à travers son oracle pour le bien-être de Dendara et pour l’Égypte en général. On peut *a priori* hésiter sur l’interprétation indicative ou optative de *dj ntr.t tn*, mais le cotexte et le contexte suggèrent la première solution dans la mesure où il s’agit de donner un intitulé à un épisode cérémoniel où le « visage » de la déesse est présupposé bel et bien tourné vers l’extérieur à en juger par l’oracle qu’elle délivre.

- b)** *r-rwty* est amplement attesté comme adverbe et comme préposition aux époques anciennes et aussi en ptolémaïque. Voir en général *Wb* II 405, 6-12 ; L. GABOLDE & M. GABOLDE, « Les textes de la paroi sud de la salle des Annales de Thoutmosis III à Karnak. Reconstitution architecturale et restitution épigraphique », dans L. GABOLDE (éd.), *Un savant au pays du fleuve-dieu Hommages égyptologiques à Paul Barguet* (*Kyphi* 7), Paris 2015, p. 64 ; D. KLOTZ, « The Statue of the dioikêtês Harchebi/Archebios, Nelson-Atkins Museum of Art », *BIFAO* 109 (2009), p. 292, n. 61 ; I. GUERMEUR, *De la Science sacerdotale en Égypte ancienne. Géographie sacrée, religion, magie et médecine (VII^e siècle AEC – I^{er} siècle EC)*, vol. 2 : *Le papyrus iatromagique de Brooklyn 47.218.2*, mémoire HDR, Paris, p. 73 (col. X + 3, 9) ; P. WILSON, *A Ptolemaic Lexicon. A Lexicographical Study of the Texts in the Temple of Edfu* (OLA 78), Louvain 1997, p. 579 ; D. KURTH, *Einführung ins Ptolemäische. Eine Grammatik mit Zeichenliste und Übungstücken*, Teil 2, Hützel 2008, p. 703.
- c)** Une restitution [*p3y=s*] *pr* est proposée par J. TATTKO, *Türinschriften...*, p. 20, n. 63. Noter que l’expression *p3y=t pr*, « ta demeure » est utilisée un peu plus loin dans le texte (*Dendara* III 53, 8).
- d)** L’astucieuse restitution *k3 [hrw]* proposée avec réserve par J. TATTKO, *Türinschriften...*, p. 20, s’accorderait tout particulièrement avec l’interprétation du texte telle que proposée ici. On ne peut néanmoins exclure la lecture *h^{cc}.wt* « joie »⁴.

⁴ S. CAUVILLE, *Dendara XIII. Traduction*, pp. 24-25 ; *EAD*, « Le bâton... », p. 52.

- e) Il faut restituer $[p3] sm3^c n hw.t-hr [nb.t jwn.t jn] hm.w-ntr^5$. Ce titre (accompagné parfois du début du propos prononcé) se retrouve ailleurs à Dendara, dans une formulation pratiquement identique et comprenant les mêmes éléments. Sept exemples ont été recensés et étudiés par Sylvie Cauville, qui a interprété l'ensemble de ces attestations comme un rite de présentation de son bâton sacré à la déesse Hathor, qui se déroulait lors de la fête du Nouvel An⁶. La représentation constante du bâton sacré d'Hathor lors de ce rite de « l'Adresse » ($p3 sm3^c$) témoigne à tout le moins du lien étroit entre ce dernier et la présence de l'emblème d'Hathor. Voir *infra* sur l'interprétation de $sm3^c$.
- f) nn est bien attesté fonctionnant comme sujet⁷ d'un pseudo-participe derrière jw , voir E. EDEL *Altägyptische Grammatik. Band I (AnOr 34)*, Rome 1955, § 198, en ajoutant⁸, *inter alia*, d'une part des légendes ressortissant au *Reden und Rufe*, ainsi $jw nn tjs(.w) wr.t$ « ceci est abondamment trituré » (K. MYŚLIWIEC, *The Tomb of Merefnebef I-II [Saqqara I]*, Varsovie 2004, p. 147) ; $jw nn ndm(.w) wr.t$ « ceci se trouve être très agréable » (A. MOUSSA & H. ALTENMULLER, *Das Grab des Nianchchnum und Chnumhotep [AV 21]*, Mayence 1977, fig. 13) ; $jw nn snb(.w)$, « ceci se trouve être sain » (S. HODJASH & O. BERLEV, « A Market-Scene in the Mastaba of $d3d3-m-^c nh [tp-m-^c nh]$ », *AltOrForsch 7* [1980], pp. 31-49) ; $[j]w nn jry$ « ceci se trouve fait » (C. FIRTH & B. GUNN, *Teti Pyramid Cemeteries Volume I Text [Excavations at Saqqara]*, Le Caire 1926, p. 115). D'autre part, plus significatifs pour notre propos, des exemples comme $jw nn w^c b(.w) n k3 n N$ « ceci se trouve pur pour le ka de N » (Stèle de Merou, Turin Suppl 1447, TT 240 ; W. SCHENKEL, *Memphis. Herakleopolis. Theben Die epigraphischen Zeugnisse der 7.-11. Dynastie Ägyptens [AA 12]*, Wiesbaden 1965, p. 241) ; $jw nn w^c b(.w)$ (FIRTH & GUNN, *Teti...*, p. 209), qui s'appliquent à une offrande, fût-ce une offrande dans le cadre du culte familial. Ce genre d'exemples suggère que le texte de Dendara met en œuvre une tradition phraséologique ancienne visant à qualifier l'offrande au moment où elle est présentée. Si le démonstratif nn est choisi, c'est ici en tant qu'il réfère à une réalité présente dans le contexte même de l'énonciation (P. VERNUS, « La structure ternaire du système des déictiques dans les *Textes des sarcophages* », *SEAP 7* [1990], pp. 11-12).

On observera qu'à époque ancienne, $jw nn$ + pseudoparticipe alterne avec $jw=\emptyset$ + pseudoparticipe (*exempli gratia* : FIRTH & GUNN, *Teti...*, p. 206), alors qu'au fil des temps, $jw=w$ tend souvent à se substituer à $jw=\emptyset$ (P. VERNUS, « La non représentation segmentale du (premier) participant direct [« sujet »] et la notion de \emptyset », dans E. GROSSMAN, St. POLIS, A. STAUDER & J. WINAND (éds), *On Forms and Functions. Studies in Ancient Egyptian Grammar (LingAeg StudMon 15)*, Hambourg 2013,

⁵ Ou la variante $p3 sm3^c n hw.t-hr nb.t jwn.t ^c jn n3 hm.w-ntr$, attestée uniquement dans *Dendara XIII 214, 13*. Pour le rôle du prophète dans l'oracle, voir récemment O. PERDU, « L'oracle d'Amon à Thèbes à la lumière de son personnel », *BSFÉ 204* (2021), p. 85.

⁶ Voir CAUVILLE, « Le bâton... », pp. 41-65.

⁷ *Contra* J. TATTKO, *Türinschriften...*, p. 20 et p. 27, n. 86 ; S. CAUVILLE, « Le bâton... », p. 52.

⁸ Le cas de $jw nn wr(.w) wr(.w) jr-n=k r wsjr$ « C'est très grave ce que tu as fait contre Osiris » (pRamesséum C, v° 4, 10-11) est un peu différent puisque nn régit un syntagme nominal discontinu.

pp. 268-269, § 4.1). Toutefois dans notre texte, =w dans $jw=w$ + pseudoparticipe ($jw=w$ $dd3$ $jw=w$ nfr $w^c b$ $jk r$ $jk r$, *Dendara XIII* 22, 11), n'est probablement pas le substitut de \emptyset , mais l'anaphorique de $pr.t$.

- g) Une interprétation de $\$sp$ hsw mrw comme un impératif « reçois louanges et amour » est en soi légitime. Toutefois, le fait que le passage met en œuvre une phraséologie traditionnelle suggère un rapprochement avec la légende suivante :

$w^c b.wy$ $^c3b.t=t$ $jw=sn$ $nfr(.w)$ $wnn=\emptyset$ $mn(.w)$ $jw=\emptyset$ $\$sp.w$ $hs.w$ $mr.w$ $jr.t$ nn

« Combien pures tes offrandes. Elles sont parfaites. Ça demeurera établi. C'est agréé, apprécié, aimé que de faire ceci. » (P. LACAU & H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak*, Le Caire 1977, p. 310 ; voir P. VERNUS, « La non représentation... », p. 276, ex. 61).

En s'appuyant sur cet exemple on pourrait proposer :

jw nn $m^c(.w)$ $w^c b(.w)$... $tw(.w)$ n $k3=t$ $\$sp$ $hs.w$ $mr.w$

« Ceci se trouve présenté, pur, ... agréable à ton ka, agréé, apprécié, aimé. »

Pour l'acception de $\$sp$, cf. $jw=\emptyset$ $\$sp.w$ $jr.t-n=k$ « c'est bien agréé⁹, ce que tu as fait » (*Urk.* IV 1009, 7) ; $nfr.wy$ $\$sp$ $s3$ dd $jt=f$, « combien bon que le fils fasse bon accueil au dire de son père » (*Ptahhotep* P. 543).

- h) La série d'adresses est structurée par la répétition du syntagme au vocatif « (ô) notre bonne souveraine ». Ce syntagme au vocatif est à l'initial de chacun des paragraphes. Contrairement à l'interprétation de S. CAUVILLE, *Dendara XIII. Traduction*, pp. 24-27 et de J. TATKO, *Türinschriften...*, pp. 21-22, il ne marque pas la fin d'un paragraphe. Lors de sa première occurrence, le syntagme est précédé du nom de la divinité invoquée « Hathor maîtresse de Dendara ». C'est la même structure que l'on retrouve lors de certaines consultations oraculaires¹⁰.
- i) La construction répétée $jw=t$ + verbe ouvre *a priori* plusieurs interprétations.
- A. Dans la synchronie de l'égyptien de la première phase, il s'agirait d'une proposition principale, $jw=t$ + (hr) + infinitif¹¹.
- Elle pourrait exprimer une affirmation performative de la déesse, la forme Sujet + hr + infinitif se substituant à l'ancien $sdm-n=f$, selon une évolution bien connue ; voir P. VERNUS, *Future at issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian: Studies in Syntax and Semantics* (YES 4), New Haven 1990, pp. 68-69¹².

⁹ L'interprétation de $\$sp$ comme un passif $sdm=f$ est possible, mais peu probable étant donné les parallèles, voir P. VERNUS, « La non représentation... », p. 270, § 4.1.4.

¹⁰ Voir J.-M. KRUCHTEN, *Le Grand Texte oraculaire de Djéhoutymose (MRE 5)*, Bruxelles 1986, pp. 43-44.

¹¹ Solution choisie par S. SAUNERON, « Une page... », par S. CAUVILLE, *Dendara XIII. Traduction*, pp. 24-29, et par B. A. RICHTER, *The Theology...*, pp. 275-278.

¹² Un bon exemple, dans la variation par dissimilation linguistique entre $s3=j$ nb $t3.wy$ N $dj-n(=j)$ $n=k$ $j3w.t=j$ « mon fils, le maître des deux pays N. je te donne ma fonction » (H. H. NELSON & W. MURNANE [éds], *The Great Hypostyle Hall at Karnak Volume 1, Part I: The Wall Reliefs* [OIP 106], Chicago 1981, pl. 102) et $mk(wj)$ hr $rdj.t$ $n=[f]$ $j3w.t=j$ « voici, je lui donne ma fonction » (*IBID.*, pl. 38, 11).

Dans cette interprétation, on attendrait plutôt un énoncé à la première personne.

- Cela posé, on pourrait interpréter $jw=t + (hr) +$ infinitif comme impliquant une performativité seconde, bien illustrée dans un « ordre du Maître Universel » ($w\bar{d} n nb-r-\bar{d}r$) fictif où, à l'attention de Thot, sont énoncées des situations et des actions qui par leur seul contexte même d'énonciation sont censées se réaliser sous l'effet de la personnalité de celui qui les énonce. Parmi ces actions, $jw jnpw hr snb mn(.t)=s nb(.t)$ « Anubis guérit chacune de ses affections », $jw 3s.t$ etc. ... $hr stp s3.w hr=s$, « Isis etc. ... assurent la protection en sa faveur » (M. WAGNER, *Der Sarkophag der Gottesgemahlin Anchnesneferibre* [SSR 16], Wiesbaden 2016, p. 169)¹³.
- Sans connotation performative particulière, $jw=t + (hr) +$ infinitif pourrait être un présent indiquant une série d'actions de la déesse (voir, *exempli gratia* : J. LUSTMAN, *Étude grammaticale du papyrus Bremner-Rhind*, Paris 1999, pp. 294-295).

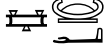
Ces interprétations se heurtent au cotexte fondamentalement en égyptien de la seconde phase et à l'omission de la préposition hr devant l'infinitif, *a priori*, tout à fait admissible sporadiquement, mais peu attendue systématiquement.

B. Dans la synchronie de l'égyptien de la seconde phase, les graphies constantes du type $jw=t +$ verbe dans ce texte laissent le choix entre deux interprétations :

- $jw=t (hr) +$ infinitif, représentant soit la forme circonstancielle du Présent I, ce qui est exclu par le cotexte, soit le séquentiel, tout aussi exclu par le cotexte et par le contexte.
- $jw=t (r) +$ infinitif, représentant le Futur III¹⁴, qui s'accorde très bien avec le cotexte et le contexte. La non graphie de la préposition dans le Futur III est bien documentée au-delà des phénomènes différents qu'elle recouvre. Pour la non graphie du r indice de la grammaticalisation de la forme dès l'Ancien Empire, voir P. VERNUS, *Future...*, p. 7. Pour la non graphie en néo-égyptien, voir J. WINAND, *Études de néo-égyptien, 1 La morphologie verbale (Aegyptiaca Leodensia 2)*, Liège 1992, pp. 504-510, en ajoutant le cas très illustratif du pBoulaq 6 : Y. KOENIG, *Le Papyrus Boulaq 6. Transcription, traduction et commentaire (BdÉ 87)*, Le Caire 1981, et celui d'une traduction en égyptien de la deuxième phase où le r du Futur III n'est pas écrit dans un énoncé où la pleine préposition r l'est (P. VERNUS, « Entre Néo-égyptien et Démotique : la langue utilisée dans la traduction du Rituel de repousser l'Agressif (Étude sur la diglossie I) », *RdÉ* 41 [1990], p. 172). Voir aussi, proches de notre composition, l'oracle au bénéfice de Hérihor (THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Scenes of King Herihor*, pl. 132, l. 9) ; l'oracle d'Amon au bénéfice de Chéchanq I (P. VERNUS,

¹³ Sans entrer dans une discussion détaillée, voir aussi, *exempli gratia* : $mk wj hr skd jmy-r3=k$ « vois, je fais revenir celui qui est dans ta bouche » (parole énoncée par Horus, pBrooklyn 47.218.48, 5, 10 = S. SAUNERON, *Un traité égyptien d'ophiologie. Papyrus du Brooklyn Museum n° 47.218.48 et .85* [BiGén XI], Le Caire 1989, p. 108).

¹⁴ Solution choisie par J. Fr. QUACK, « Inhomogenität von ägyptischer Sprache und Schrift in Texten aus dem späten Ägypten », dans K. LEMBKE, M. MINAS-NERPEL, St. PFEIFFER (éds), *Tradition and Transformation: Egypt under Roman Rule. Proceedings of the International Conference, Hildesheim, Roemer- and Pelizaeus-Museum, 3–6 July 2008* (CHANE 41), Leyde & Boston 2010, p. 331, et J. TATTKO, *Türinschriften...*, pp. 21-23.

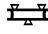
- « Inscriptions de la Troisième Période intermédiaire [I] » *BIFAO* 75 [1975], p. 15 [g] et p. 60, n. 5 pour un texte de Taharqa) ; l'ordre oraculaire d'Amon pour Harsiésis (H. JUNKER & E. WINTER, *Das Geburtshaus des Tempels der Isis in Philä*, Philä – Publikation II [Österreichische Akademie der Wissenschaften Philosophisch-historische Klasse. Denkschriften Sonderband], Vienne 1965, p. 15, col. 7, 9, etc., voir *infra*) ; l'ordre oraculaire de Rê couronnant Horus sur le trône d'Osiris (H. JUNKER & E. WINTER, *Das Geburtshaus...*, p. 17, col. 6, voir *infra*). Pour des cas particuliers en démotique, voir A. LI. BLÖBAUM, J. KAHL, & S. D. SCHWEITZER, « *r* oder nicht *r* ? Affirmatives Futur III im pVandier rto », *GM* 180 (2001), pp. 23-38 ; S. P. VLEEMING, *The Gooseherds of Hou (Pap. Hou). A Dossier Relating to Various Agricultural Affairs from Provincial Egypt of the Early Fifth Century B.C. (StudDem 3)*, Louvain 1991, p. 254.
- j) On retrouve ces deux verbes *ts* et *grg* employés de concert dans certains décrets oraculaires¹⁵, voire même l'ensemble des deux couples *ts / grg* et *hwy / mk*¹⁶. Le premier couple fait allusion aux bienfaits apportés par la divinité¹⁷, le second à la protection accordée par elle¹⁸ (voir *infra*).
- k) L'opposition entre le simple *mj mn* et le factitif *mj smn* est-elle purement fortuite, non gravure d'un signe *s* dans le premier cas ?
- l) *A priori*, on est tenté de traduire « toutes leurs générations et tous leurs artisans » ou encore « toutes les générations en tant qu'artisans de toute sorte ». Cela posé, peut-on exclure que *d3mw* soit associé à *hmw.w* pour exprimer une totalité à travers deux termes opposés, respectivement « les jeunes (entrant dans la vie) » et « ceux qui ont une expérience de la vie » ?
- m) Dans la version *Dendara* III 54, 1, pour le groupe , si la copie de Chassinat est exacte, on peut hasarder timidement une interprétation comme *hr(.w-r) wh^c*, « loin d'être dissociée/dissoute », en tant qu'épithète de *t3y=t jmy.t-pr*, interprétation qui s'accorde bien avec *r-dr=s* « tout entière » et *n (/ {n})n sk* « sans être anéantie » ; notez que R. O. FAULKNER, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford 1991, p. 176, signale l'omission de la préposition *r* dans les locutions de type *hrw-r* dès le Nouvel Empire. Dans la version *Dendara* XIII 22, 3, on hasarderait encore plus timidement « [la dissociation] étant à l'écart d'elle (= la maisonnée) ». On imagine

¹⁵ Voir Y. KOENIG, « Un nouveau décret amulettique oraculaire. Pap. IFAO H 40 », *BIFAO* 118 (2018), p. 237 et n. 24.

¹⁶ Voir I. E. S. EDWARDS, *Oracular Amuletic Decrees of the Late New Kingdom (HPBM IV)*, Londres 1960, p. 48 et pl. XI (L. 7, 23-24). p. 75 et n. 53 et pl. XXVIII (T. 3, v^o l. 90-92).

¹⁷ Voir la liste décrite un peu plus loin dans le même papyrus T. 3, v^o l. 97-101.


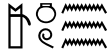
¹⁸ L'expression est spécifique du vocabulaire juridique des « ordres royaux » de protection et d'immunité : R. A. CAMINOS, « Gebel Es-Silsilah n° 100 », *JEA* 38 (1952), p. 56 ; A. THÉODORIDÈS, *L'Égypte*, I, 1040-1041, s. v. : « Dekret » ; G. VIITMANN, *Der demotische Papyrus Rylands 9 (ÄAT 38)*, Wiesbaden 1998, p. 575 (avec références complémentaires) ; P. VERNUS, « The Royal Command (*wḏ nsw*) : A Basic Deed of Executive Power », dans J.-C. MORENO GARCIA (éd.), *Ancient Egyptian Administration (HdO)*, Leyde 2013, pp. 351-353.

difficilement que  détermine $r-dr=s$, en raison de sa position et du fait que, malgré son étymologie, la locution $r-dr$ n'est en général pas écrite avec ce signe.


- n) À suivre la version de *Dendara XIII 54, 1-2*, on serait tenté de comprendre $ntr\ nb\ ntr.t\ nb(.t)\ nt(y.w)\ m-s3^c, m-s3^c$ étant connu comme qualificatif divin (P. WILSON, *A Ptolemaic Lexicon...*, p. 988).
- o) La version *Dendara XIII 22, 6* propose $iw=t$, alors que la version *Dendara III 54, 3* a seulement iw , interprété par Serge Sauneron comme une graphie de la préposition r . Cette deuxième version semble meilleure, compte tenu du parallélisme possible avec les phrases suivantes, qui sont construites sur ce modèle. Cette variation pourrait correspondre à une réinterprétation possible, la formulation originale $r\ dj(.t)\ b^c h=f\ sm^c\ mh^w$ « pour faire qu'il inonde la Haute et la Basse Égypte » étant réinterprétée soit $iw=t\ (hr)\ dj(.t)$..., proposition circonstancielle « tandis que tu feras ... », soit $iw=t\ (r)\ dj(.t)$..., proposition principale « Tu feras ... ».
- p) Il va de soi que le sens originel et purement topologique de $m-s3$ « derrière » ne convient pas. Mais, illustrant la riche polysémie de la préposition, d'autres acceptions figurées se sont développées, *inter alia* une acception autour de l'idée de « s'occuper de », « prendre en charge », au sens propre, s'agissant de matériau (Ouada Hammamat n° 87, l. 5), du bétail (*exempli gratia* : CGC 20001, l. 6 ; Stèle de $rhwj$ = J. J. CLÈRE & J. VANDIER, *Textes de la Première Période Intermédiaire [BAe 10]*, Bruxelles 1948, p. 5 § 7), d'une statue (Siout I, 317), de redevances (pBoulaq 18, 33, 2, 17), etc., comme au sens figuré dans l'expression $ib\ m-s3$ « se préoccuper de, se soucier de » (*Enseignement pour Mérykaré*, P. 98 ; *Enseignement d'Amménémès I*, pMill. I 3-4 ; *Enseignement de Chéty*, pSallier II 4, 2 ; *Prophétie de Néferti*, P. 42)¹⁹, mais aussi, en dehors de cette expression, par exemple : $grh\ pf\ n\ jr.t\ 3s.t\ jkb\ m-s3\ sn=s\ wsjr$ « cette nuit où Isis fit des lamentations pour le soin de son frère Osiris » (CT IV 336 d, cf. 332 d = *Urk.* V 104). Ce genre d'acception est plus ou moins reconnue dans les travaux lexicographiques, par exemple R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch II: Mittleres Reich und Zweite Zwischenzeit. Hannig-Lexica 5 (Kulturgeschichte der Antiken Welt 112)*, Mayence 2006, p. 2072 ; L. LESKO, *A Dictionary of Late Egyptian. Volume I*, Berkeley 1982, p. 200. Une connotation adversative est bien présente par ailleurs dans certains emplois de $m-s3$ (*exempli gratia* : pChester Beatty IV v° 2, 3, traduit par « s'acharne » dans P. VERNUS, *Sagesses...*, p. 343 ; S. SAUNERON, *Un traité...*, p. 108, pBrooklyn 5, 10). Elle est sans doute présente ici, mais d'un point de vue purement physique. La locution française « être après quelqu'un », par un heureux hasard, implique l'indication topologique originelle propre à l'équivalent égyptien dans l'acception « s'occuper de » quand elle a une connotation adversative.
- q) La lecture hym proposée avec réserve par Serge SAUNERON (« Une page... », p. 13, n. 4), et interprétée par lui comme une graphie phonétique de l'ancien terme $h3nw$,

¹⁹ Voir aussi I. TORO RUEDA, *Das Herz in der ägyptischen Literatur des zweiten Jahrtausends v. Chr. Untersuchungen zu Idiomatik und Metaphorik von Ausdrücken mit ib und $h3tj$* , Dissertation Göttingen 2003, index p. 339.

« vagues » dans *Dendara III* 54, 3 doit être abandonnée compte tenu de la correction apportée par J. TATTKO, *Inschriften...*, p. 24²⁰. Il faut lire *p(3) ym* « la mer ». Cette lecture est confirmée par la version *Dendara XIII* 25, qui donne la graphie très explicite *p3 ym* « la mer ». Philippe Collombert me signale que cette même idée de la mer avalant la crue se retrouve par ailleurs dans un texte de Kom Ombo, dans une formulation identique, si ce n'est que *w3d-wr* se substitue à *p3 ym* : on dit que Hapy du nord, ici assimilé au vent du nord : *hnt r nw=f r tm dj.t ʿm s(w) w3d-wr* « se dirige vers l'amont en son temps, pour empêcher que la mer ne l'avale » (A. GUTBUB, *Kom Ombo I* 8, 8).

- r) La lecture *hnw.w* « bassins (côtiers) », proposée par S. SAUNERON (« Une page... », p. 16), pour le groupe , et acceptée par Fairman,²¹ est confirmée par la version *Dendara XIII* 22, 8, qui donne une graphie explicite . Pour le terme, voir la contribution fondamentale de J. YOYOTTE, « Notes de toponymie égyptienne IV. Thonis », *MDAIK* 16 (1958), pp. 423-430 ; bibliographie récente dans C. PEUST, *Die Toponyme vorarabischen Ursprungs im modernen Ägypten: Ein Katalog (GM Beihefte 8)*, Göttingen 2010, p. 57, et dans A.-S. VON BOMHARD, *The Decree of Saïs. Under Water Archaeology in the Canopic Region in Egypt (Oxford Center for Maritime Archaeology Monograph 7)*, Oxford 2010, pp. 77-78 ; voir aussi D. MEEKS, *Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47. 218.84 (MIFAO 125)*, Le Caire 2006, p. 100, n. 283.
- s) Il faut probablement lire *jw=t (r) dj.t rd*, avec le signe pour *rd* « croître », comme déjà suggéré par J. TATTKO, *Türinschriften...*, p. 22.
- t) La lecture et traduction *m/n šsp nfr*, « en bon accueil, en réception propice » = « avec satisfaction »²², proposée par Serge SAUNERON (« Une page... », p. 14, n. 3), se trouve confirmée par une série de parallèles de la 20^e dynastie et de la Troisième Période intermédiaire particulièrement éclairants pour notre propos²³. En dehors d'une lettre dans laquelle le rédacteur explique avoir appris que *šsp tw jmn m šsp nfr* « Amon t'a reçu en bonne réception (après ton retour dans la ville) »²⁴, les autres exemples sont tous issus de consultations oraculaires, et la formule y est employée dans des tournures au Futur III. Ainsi, dans le décret de divinisation pour Neskhnos, col. 48-49 : *jw=j (r)*

²⁰ Voir déjà J. Fr. QUACK, « Inhomogenität... », p. 331, n. 63.





²¹ H. W. FAIRMAN, « On the Origin of  », *JEA* 54 (1968), pp. 237-238, qui les définit plutôt comme des « shallows, channels, rivulets ».

²² Sur ce type de construction, voir P. VERNUS, « Le nom d'action et étymologique comme modificateur du verbe : une construction égyptienne proche du *maf'ul muṭ laq* », dans J. CERVELLÓ AUTUORI & A. J. QUEVEDO ÁLVAREZ (éds), *...ir a buscar leña. Estudios dedicados al Prof. Jesús López (Aula Aegyptiaca-Studia 2)*, Barcelone 2001, pp. 193-202.

²³ Voir déjà J. TATTKO, *Türinschriften...*, p. 23 ; R. K. RITNER, *The Libyan Anarchy. Inscriptions from Egypt's Third Intermediate Period (Writings from the Ancient World 21)*, Atlanta 2009, p. 76, n. 2.

²⁴ J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters (BAe IX)*, Bruxelles 1939, 23, 10, traduction dans E. F. WENTE, *Late Ramesside Letters (SAOC 33)*, Chicago 1967, p. 44.

dj.t šsp st n3 nty wndw nb m hr.t-ntr m šsp nfr, « Je ferai que la (= Neskhonsou) reçoive toute sorte d'entités dans la nécropole en bonne réception »²⁵. Même chose dans certains décrets oraculaires amulettiques : *jw=j (r) dj.t šsp=w m-dr.t=f m šsp nfr*, « Je ferai qu'ils reçoivent de sa main en bonne réception »²⁶. Une stèle de donation de l'époque d'Osorkon II relate une consultation oraculaire dans laquelle le donateur en appelle au dieu en ces termes : *p3y=j nb nfr jw=k (r) šsp p3y hnk (...) m šsp nfr m-dr.t=j*, « Ô mon bon maître, tu recevras cette donation (...) en bonne réception, de ma main ? »²⁷. On notera que les deux derniers parallèles sont particulièrement proches de la formulation du texte de Dendara, avec *m-dr.t* « de la main de » pour indiquer l'origine.



- u) La version en *Dendara* XIII 22, 15 donne *kn nht n^cš jr-šhr nswy.t-š3.t*, ce qui permet de supposer que la version *Dendara* III 54, 8, doit être lue identiquement (*contra* J. TATTKO, *Türinschriften...*, p. 23), bien qu'*a priori*, le signe  puisse être lu *hpš*. La même séquence (mais sans *n^cš*) se retrouve dans *Dendara* XIII 350, 7-8, dans une scène où est présenté le bâton sacré d'Horus, sur une colonne dans la partie ouest du pronaos, en symétrie à la présentation du bâton sacré d'Hathor (*Dendara* XIII 214-215). Noter que *n^cš* pourrait tout aussi bien être un adjectif qualifiant *nht*. Le terme, bien attesté en ptolémaïque, participe d'une nouvelle strate lexicographique affleurant dans l'idéologie royale ramesside, voir P. VERNUS, « La datation de l'Enseignement d'Aménemopé. Le littéraire et le linguistique », dans G. MOERS, K. WIDMAIER, A. GIEWEKMEYER, A. LÜMERS & R. ERNST (éds), *Dating Egyptian Literary Texts Göttingen, 9-12 June 2010 (LingAeg StudMon 11)*, Hambourg 2013, pp. 212-213.
- v) Le groupe  a gêné les commentateurs, qui l'ont interprété le plus souvent avec hésitation comme une graphie de *dj.t* « donner »²⁸. Cette graphie serait cependant exceptionnelle, bien que non exclue *a priori*, pour écrire le verbe *dj.t*, « donner », qui est employé douze (!) fois dans notre texte, toujours avec les graphies usuelles  ou . En revanche, cette graphie est celle qui est utilisée ailleurs dans le texte pour écrire le verbe *dd*, « dire », dans des contextes explicites (*Dendara*. XIII 21, 5 et 23, 1


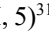
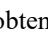
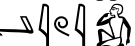
²⁵ B. GUNN, « The Decree of Amonrasonthor for Neskhons », *JEA* 41 (1955), pp. 85 et 100. Même formulation dans le décret de divinisation pour Pinedjem du pCGC 58033, l. 39-40 (K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit. Teil I: Die 21. Dynastie*, Wiesbaden 2007, p. 147, et l. 51-52, p. 148).

²⁶ I. E. S. EDWARDS, *Oracular Amuletic Decrees...*, p. 48 et pl. XI (L. 7, 23-24). Même expression sans *m-dr.t=f* dans P. 1, r^o 16-17 (= *IBID.*, p. 78 et pl. XXIX) et P. 4, 35-37 (= *IBID.*, p. 90 et pl. XXXV).

²⁷ Stèle Caire JE 45327, voir K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit. Teil II: Die 22.-24. Dynastie*, Wiesbaden 2007, p. 132 (avec références).

²⁸ S. SAUNERON, « Une page... », p. 14, n. 4 ; S. CAUVILLE, « Le bâton... », p. 53 ; J. TATTKO, *Türinschriften...*, p. 23, n. 73 ; B. A. RICHTER, *The Theology...*, p. 279, n. 159, qui interprète la graphie comme un « playful writing ».

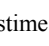
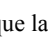
39)²⁹. Il semble donc plus logique de l'interpréter ici de la même manière. Voir note suivante et *infra* sur les conséquences de cette interprétation. Une bonne illustration des graphies de *dd* est fournie par son évolution dans une formule attestée de l'Ancien Empire au démotique : on passe de  à  (graphie « historique » *dd>t*) à la Basse Époque, puis à *d.t* en démotique ; voir P. VERNUS, « The Diachronic Variations of a Formulaic Expression for Denying and Shifting the Responsibility and the Magical Processes of thought it Involves – ‘c'est pas moi ... c'est l'autre’ », à paraître dans *ZÄS*.

- w) La graphie  de *Dendara* III 54, 9 est d'interprétation difficile³⁰. La version de *Dendara* XIII 23, 1 est d'une lecture plus immédiate. Avec Philippe Collombert, on reconnaît une graphie de *jrj=j* (*sp-sn*), « oui » (*lit.* : « j'agirai, j'agirai »), expression exprimant notamment la réponse positive des oracles divins (*Ounamon* I, 5)³¹. Il semble dès lors admissible de corriger le  de *Dendara* III 54, 9 en ³², pour obtenir une graphie totalement acceptable de cette même expression. De fait, c'est exactement la même graphie qui est employée pour cette expression dans un texte d'Esna identifié par Serge Sauneron³³. On notera que l'expression *jrj=j* (*sp-sn*) est toujours employée conjointement avec le verbe *dd* « dire », que l'on retrouve certainement aussi ici (voir note précédente). Voir *infra* sur les conséquences de cette interprétation. Pour éviter de corriger le texte de *Dendara* III 54, 9, Philippe Collombert suggère aussi, sous toutes réserves, d'interpréter le groupe  comme une graphie (non attestée ailleurs cependant) du verbe *hmn* « approuver »³⁴. L'emploi de ce verbe pour exprimer la réponse positive d'un oracle est bien connue et conviendrait dans cet environnement, mais reste moins probable.

²⁹ Lire *r(3) dd(w)*. Exemple parallèle explicite dans *Dendara* XIII 62, 12.

³⁰ Serge Sauneron propose avec réserve « prostrés » (*njwj*, *Wb* II 203, 2 = *nmj*, *Wb* II 275, 2-8), « courbés » (*nmj*, *Wb* II 276, 8) ou « gémissant » (*nj*, *Wb* II 201, 9), mais aucune de ces interprétations ne s'accorde vraiment avec la graphie employée, ni n'est vraiment satisfaisante.

³¹ Sur cette expression *jrj=j* (*sp-sn*) et variantes, voir S. SAUNERON, « Remarques de philologie et d'étymologie (§§ 26-35) », *BIFAO* 62 (1964), pp. 21-22 ; I. E. S. EDWARDS, *Oracular Amuletic Decrees...*, p. 2, n. 13 ; P. VERNUS, « Inscriptions de la Troisième Période intermédiaire (IV) », *Cahiers de Karnak* VI (1980), p. 219, n. d ; Ph. COLLOMBERT, « Par-delà Bien et Mal : l'inscription de la reine Katimala à Semna », *Kush* 19 (2003-2008), p. 202, n. cc, qui regroupent la bibliographie antérieure.

³² Le texte du temple est bien celui qui est donné dans la copie de *Dendara* III 54, 9 (détail vérifié sur la photographie HAdW A6071 aimablement communiquée par Christian Leitz à Philippe Collombert, lequel estime que la confusion est peut-être issue du hiératique, où les signes  et  sont assez proches).

³³ S. SAUNERON, « Une page... », p. 22, référant à Esna, n° 380, 28 (= *Esna* III 355, 4).

³⁴ D. KURTH, *Einführung...*, p. 174, n. 371, qui renvoie à notre seul texte pour cette valeur ; c'est aussi la solution choisie par S. CAUVILLE, *Dendara III. Traduction*, pp. 116-117 ; B. A. RICHTER, *The Theology...*, p. 278 ; J. TATKO, *Türinschriften...*, p. 23.

- x) Il est possible que le terme *mdw* ait été employé ici à dessein pour désigner l'arme du pharaon afin de favoriser un rapprochement sémantique avec le bâton sacré de la divinité. On sait que le bâton sacré d'Horus était aussi une arme qui avait pour fonction d'éloigner les ennemis.

Économie de la composition

La composition est introduite par « cette déesse tourne son visage vers l'extérieur... » qui sonne comme l'indication d'un épisode oraculaire à l'intérieur du vaste cérémoniel réglant la sortie processionnelle de la barque (voir n. a). Cet épisode est réduit aux seuls propos tenus par le prophète. Ils s'ouvrent sur une formule générale requérant l'agrément d'une divinité à l'offrande à elle présentée, et mettant en œuvre une phraséologie ancienne. Suit alors l'actualisation de la bénéficiaire de l'offrande, en l'occurrence Hathor maîtresse de Dendara, grâce à un syntagme vocatif *t3y=n hnw.t nfr.t* « notre bonne maîtresse » qui suit son nom, et qui dès lors structure, en tant qu'incipit, sept invocations/adresses qui constituent le cœur de la composition.

La première invocation/adresse, à l'impératif, enjoint Hathor de se montrer satisfaite de l'offrande offerte par Néron, actualisant ainsi le responsable de l'offrande, bien entendu « à l'insu de son plein gré ».

La deuxième invocation/adresse, comme toutes celles qui vont suivre, utilise le Futur III dans son sens fondamental d'engagement solennel ; elle assure la protection de la déesse sur son domaine et celui d'Horus d'Edfou, de manière générale.

La troisième invocation/adresse élargit l'assurance de protection, de sorte qu'elle porte non seulement sur Dendara et sur Edfou, mais aussi sur d'autres temples d'Égypte.

La quatrième invocation/adresse assure plus particulièrement la protection du personnel de la déesse.

La cinquième invocation/adresse assure la protection du monde divin.

La sixième invocation/adresse assure le bon fonctionnement de la crue, et plus particulièrement, sa maîtrise quand elle parvient dans les embouchures du littoral.

La septième invocation/adresse assure la germination et le travail de la terre, avec pour conséquence la présentation de l'offrande à la déesse et sa contrepartie en protection et victoires pour le roi.

On part d'une offrande effective pour terminer sur une offrande à venir, mettant ainsi en œuvre un processus où le pouvoir divin maintient le pouvoir politique à travers l'économie :

- 1) Stimulation de l'activité divine par le pharaon grâce à l'offrande.
- 2) Activité divine se manifestant par des bienfaits économiques au bénéfice de l'humanité.
- 3) Tirant parti de ces bienfaits économiques, offrande stimulant derechef l'activité divine.
- 4) Activité divine se manifestant alors par l'assurance du pouvoir universel du pharaon.
- 5) Implicitement, le pouvoir ainsi assuré permet au pharaon d'enclencher par l'offrande un nouveau cycle.

Derrière ce processus, se manifeste une adaptation de la doctrine traditionnelle rendant compte de la solidarité entre l'humanité et le monde divin. Serge Sauneron avait brillamment mis en exergue ce que l'évocation des effets de la crue dans les embouchures du littoral avait d'innovant dans la thématique traditionnelle.

Nature de la composition

Ce texte n'est à proprement parler ni un « poème »³⁵, ni un « hymne »³⁶. Plusieurs auteurs en ont noté le caractère exceptionnel³⁷. De fait, dans la littérature religieuse des temples ptolémaïques et romains, les hymnes sont le plus souvent composés d'adresses à la divinité mentionnant ses aspects et manifestations et visant à exprimer son universalité. La littérature hymnique funéraire de l'époque, dédiée aux particuliers (mais dont les liens avec l'hymnique divine sont connus)³⁸, pourrait présenter quelques analogies avec notre texte dans la mesure où l'arétologie est mobilisée non pour elle-même, mais à titre d'argument justifiant les souhaits au bénéfice du défunt. Pour autant, un hymne vise à décrire une divinité en énumérant ses qualités permanentes et ses actes présents et passés, alors que la composition se borne à énumérer ses actions futures. Corrélativement, alors que les hymnes, dans la mesure où ils envisagent l'avenir pour celui qui les récite, emploient très majoritairement des *sdm=f* prospectifs à valeur subjective tant en hiératique qu'en démotique, notre composition met en œuvre le Futur III qui fondamentalement – par-delà ses variations diachroniques – indique un fait

³⁵ Révérence gardée à l'immense égyptologue que fut Serge Sauneron et qui porta bien haut la réputation de l'IFAO, dont l'auteur du présent article a eu l'honneur d'être pensionnaire.

³⁶ Ainsi très récemment S. CAUVILLE, *Dendara. Hymnes à Hathor et à Isis (OLA 295)*, Louvain 2020, p. 122 (référence Ph. Collombert).

³⁷ S. SAUNERON, « Une page... », p. 14 ; J. FR. QUACK, « Inhomogenität... », p. 332 ; *Id.*, « Was ist das „Ptolemäische“? », *WdO* 40 (2010), p. 89.

³⁸ Sur ces passages d'un domaine à l'autre, voir M. SMITH, *Traversing Eternity. Texts for the Afterlife from Ptolemaic and Roman Egypt*, Oxford 2009, pp. 18-19.

dont la réalisation est objectivement présentée comme assurée.

En fait, le cœur de la composition reflète tout bonnement un oracle, comme le montrent les éléments suivants :

- Le titre *dj nṯr.t tn ḥr=s*, voir n. a.
- L'appel *t3y=n ḥnw.t nfr.t*, « (ô) notre bonne souveraine », qui structure le cœur de la composition, correspond au vocatif *p3y=j nb nfr*, « (ô) mon bon maître » qui introduit la plupart des consultations oraculaires à partir de la 20^e dynastie³⁹.
- Le Futur III pour exprimer l'engagement d'une divinité émettrice d'oracle est le temps le plus souvent employé dans les consultations oraculaires de la fin du Nouvel Empire et de la Troisième Période intermédiaire. Il caractérise soit les propos mêmes de la divinité à la première personne⁴⁰, soit ceux de l'officiant qui l'interroge à la deuxième personne⁴¹. Dans ce cas, l'énoncé peut être exprimé comme une question par une marque suprasedgmentale, mais aussi comme une affirmation en préemptant pour ainsi dire une réponse positive de la divinité⁴². C'est ce dernier procédé qui est employé dans notre texte.
- La présence de l'expression typiquement oraculaire « recevoir en bonne réception » (voir supra note t).

³⁹ Sur cette interpellation ou adresse à la divinité dans les décrets oraculaires, voir les exemples recensés par A. THÉODORIDÈS, « À propos de la loi dans l'Égypte pharaonique », *RIDA* 14 (1967), p. 112, n. 23 ; J. WINAND, « Les décrets oraculaires pris en l'honneur d'Henouttaouy et de Maâtkaré (X^e et VII^e pylônes) », *Cahiers de Karnak* 11 (2003), p. 622, n. 45 ; J.-M. KRUCHTEN, *Le Grand Texte...*, pp. 43-44. Voir encore, pour d'autres types d'oracles ou d'allusions à l'oracle, THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Scenes of King Herihor...*, pl. 132, l. 17 ; A. M. BLACKMAN, « The Stela of Shoshenk, Great Chief of the Meshwesh », *JEA* 27 (1941), p. 86, n. 12 ; P. VERNUS, « Un texte oraculaire de Ramsès VI », *BIFAO* 75 (1975), p. 109 (p) ; K. RYHOLT, « A Pair of Oracle Petitions Addressed to Horus-of-the-Camp », *JEA* 79 (1993), p. 193 et n. a ; H. W. FISCHER-ELFERT, « Two Oracle Petitions Addressed to Horus-Khau with Some Notes on the Oracular Amuletic Decrees (p. Berlin P. 8525 and P. 8526) », *JEA* 82 (1996), p. 132 (a) ; stèle de Chéchanq au Gebel Silsila, K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften...* 2, 22, texte principal, l. 4 et 8 ; M. RÖMER, *Gottes- und Priester-Herrschaft in Ägypten am Ende des Neuen Reiches Ein religionsgeschichtliches Phänomen und seine sozialen Grundlagen* (ÄAT 21), Wiesbaden 1994, p. 191 § 178 ; A. VON LIEVEN, « Divination in Ägypten », *Altorforsch* 26 (1999), p. 81, voir encore A. G. MCDOWELL, *Jurisdiction in the Workmen's Community of Deir el-Medina* (Egyptologische Uitgaven V), Leyde 1990, p. 129.

⁴⁰ Par exemple : les *Oracular Amuletic Decrees*, l'ordre oraculaire pour Pinedjem, celui de Henouttaouy, etc. Voir M. RÖMER, *Gottes- und Priester-Herrschaft...*, p. 193 ; D. SWEENEY, *Correspondence and Dialogue Pragmatic Factors in Late Ramesside Letter-Writing* (ÄAT 49), Wiesbaden 2001, pp. 104-105.

⁴¹ *Exempli gratia* : THE EPIGRAPHIC SURVEY, *Scenes of King Herihor...*, pl. 132, l. 9 ; voir *supra*, n. i.

⁴² Parmi de très nombreux exemples similaires : A. M. BLACKMAN, « The Stela of Shoshenk... », pp. 84-85. Comparer avec le commentaire de H. W. FISCHER-ELFERT, « Two Oracles... », p. 137 sur l'emploi du Présent I dans d'autres oracles « I prefer to take the First Present pattern in the address, as well as in the rest of the petition as the answer of the god himself ».

- « Tu lui diras (concernant) les Grands de toutes les terres, tous les pays étrangers : « oui ! oui ! » » (voir *supra*, note **w**) fait manifestement écho à une phase de la procédure oraculaire.
- Le préalable d'une offrande à une consultation oraculaire est connue (P. VERNUS, « Inscriptions... [I] », p. 59).

Reflète d'un oracle, certes, encore convient-il de préciser. Ce n'est évidemment pas la simple reproduction monumentale du procès-verbal de l'oracle⁴³, mais son adaptation pour intégration dans le programme décoratif du temple⁴⁴. Point de phraséologie décrivant le processus même de la cérémonie oraculaire⁴⁵, à l'exception de « Oui ! Oui ! » (note **w**), mais seulement l'épitomé des engagements de la déesse. Point de représentation de la consultation oraculaire, alors que plusieurs indications suggèrent qu'elle pouvait être mise en œuvre dans les procès-verbaux originaux – participant ainsi à la sacralisation *in partibus*⁴⁶ du document – et même dans les versions sacralisées par affichage sur les murs du temple⁴⁷.

Une adresse nommée *sm3^c*

L'emploi du terme *sm3^c* pour désigner le propos tenu par le prophète de la déesse n'est pas anodin. Ce propos, qui vise à l'interpellation de la divinité, sonne comme un appel, une invocation, une adresse. Au demeurant « adresse » n'est sans doute pas la plus mauvaise traduction de l'égyptien *sm3^c*, factitif du verbe *m3^c*⁴⁸. C'est le même terme que l'on retrouve, par exemple, dans le *Conte des deux Frères*,

⁴³ R. PARKER, *A Saite Oracle Papyrus from Thebes in the Brooklyn Museum (Papyrus Brooklyn 47.218.3)*, Providence Rhode Island 1962. Noter que le statut important du bénéficiaire, qu'il a dissimulé par humilité (?) au demeurant, explique le luxe du papyrus, voir H. DE MEULENAERE, « Le papyrus oraculaire de Brooklyn, trente ans après », dans J. VAN DIJK (éd.), *Essays on Ancient Egypt in Honour of Herman Te Velde (Egyptological Memoirs 1)*, Groningen 1997, p. 243.

⁴⁴ Comparer avec la stèle rupestre de Chechanq I au Gebel Silsilah (texte principal, l. 4 et 8) où l'oracle n'est évoqué que par deux citations insérées dans l'ensemble, et reproduisant la question (ou l'affirmation) : *p3y=j nb nfr dj=k dd jy.w m hh rnp.wt ...* « mon bon maître, voudrais-tu faire (ou : tu as fait) que ceux qui viendront au cours de millions d'années disent... » (K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften...* 2, p. 22).

⁴⁵ Pour la phraséologie, voir M. RÖMER, *Gottes- und Priester-Herrschaft...*, pp. 168-187.

⁴⁶ P. VERNUS, « Modelling the Relationship between Reproduction and Production of 'Sacralized' Texts in Pharaonic Egypt », dans T. GILLEN (éd.), *Production and Reproduction in Ancient Egypt. Proceedings of the Conference held at the University of Liege, 6th-8th February 2013 (Aegyptiaca Leodiensia 10)*, Liège 2017, p. 475.

⁴⁷ J.-M. KRUCHTEN, *Le Grand Texte...*, p. 35, parle de « transposition à l'échelle monumentale de la vignette qui enlumina le document original ».

⁴⁸ J. OSING, *Die Nominalbildung des Ägyptischen*, Mayence 1976, p. 108, et p. 572 (459). Pour les constructions particulières, voir P. M. LAISNEY, *L'Enseignement d'Aménémopé (Studia Pohl : Series Major 19)*, Rome 2007, p. 108 ; St. POLIS, « Interaction entre modalité et subjectivité en néo-égyptien. Autour de la construction *mri + iw circ.* 'souhaiter que' », *LingAeg* 17 (2009), pp. 224-225.

lorsque Bata, poursuivi par Inepou, s'adresse (*sm³c*) au dieu Rê pour qu'il le sauve ; sa prière commence d'ailleurs, comme le refrain de notre texte, par une interpellation vocative analogue : « ô mon bon maître ! »⁴⁹. Le même terme, dans la collocation *jrj sm³c*, qualifie l'adresse de Ramsès II à son père Amon dans le récit de la bataille de Qadesh⁵⁰. Même terme, encore, dans certains décrets oraculaires amulettiques, où les divinités garantissent qu'elles feront en sorte qu'« ils (= les dieux) répondent « oui » (*jrj*) à ses invocations / adresses (*sm³c.w*) »⁵¹. Le terme devient indication d'un genre sous la forme *n³ sm³c.w* « les adresses » dans une addition originellement en égyptien de la deuxième phase à un chapitre du *Rituel du culte divin journalier*⁵². Ce genre peut être instancié dans des compositions propres aux théologies locales, comme c'est le cas à Dendara, et personnalisées grâce à l'article *p³* (voir *supra e*, et *infra*, n. 88).

Oracle et sortie processionnelle

Cette « adresse » est associée à la présence du bâton sacré d'Hathor, un bâton-enseigne terminé par une tête de la déesse couronnée des cornes et du disque solaire. Le bâton est lié à la sortie processionnelle de la barque d'Hathor, dont le

⁴⁹ A. H. GARDINER, *Late Egyptian Stories (BAe I)*, Bruxelles 1932, p. 15, 11-12. Ce type d'appel manifeste l'apparement phraséologique entre piété personnelle et oracle, voir sur ce point P. VERNUS, « Un texte oraculaire... », p. 109 (o).

⁵⁰ *KRI* II 42, 13-16.

⁵¹ I. E. S. EDWARDS, *Oracular Amuletic Decrees*, p. 2, n. 13 (L1, R20 [avec *jrj* oublié]) ; T2, r° 89-90 ; p. 66, n. 52 ; C1, 50 p. 96, n. 34. Le terme est particulièrement fréquent à la Troisième Période intermédiaire et après ; ainsi : *jw=j (hr) sm³c.w m rn=w* « je ne cesse de faire-des-adresses à leur nom (dans le *ouba*) en disant : fais qu'il soit dans les faveurs du général » (J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters*, p. 31, 12, et autres exemples similaires) ; *j.jr=k sm³c n p³ jtn jw=f (hr) wbn* « c'est au disque quand il se lève que tu dois faire une adresse » (Enseignement d'Aménemopé, pBM 10474, 10,12) ; J. ČERNÝ, « The Abnormal-hieratic Tablet Leiden I 431 » dans S. R. K. GLANVILLE (éd.), *Studies Griffith*, pl. 4, l. 3, cf. K. DONKER VAN HEEL, *The Archive of the Theban Choachyte Petebaste Son of Peteamunip (Floruit 7th Century BCE). Abnormal Hieratic Papyrus Louvre E 3228 A-H*, 2018, p. 183 ; *ptr-sw jw(=j Hr) smAa j.jr=k m-bAH* « vois-le, je m'adresse à toi » (pCG 30865 l. 2 = G. VIITMANN, « Ein kursivhieratisches Brieffragment [p Kairo CGC 30865] », *Enchoria* 27 [2001], p. 156 ; *ID.*, « Two Early Demotic Letters [P. Cairo CG 50068 and 50067+50087] », dans Chr. ZIVIE-COCHE & I. GUERMEUR (éds), « *Parcourir l'éternité* » *Hommages à Jean Yoyotte [Bibliothèque de l'École des Hautes Études Sciences religieuses 156]*, Turnhout 2012, p. 1082). Pour une graphie phonétique suggérant peut-être dès la Troisième Période intermédiaire l'aboutissement copte **CMOY**, voir P. VERNUS, « Inscriptions de la Troisième Période intermédiaire... (IV) », pp. 225-226 (as).

⁵² A. MORET, *Le Rituel du culte divin journalier en Égypte d'après les papyrus de Berlin et les textes du temple de Séty I^{er} à Abydos (Annales du Musée Guimet 14)*, Paris 1902, p. 211, voir P. VERNUS, « Traditional Egyptian (Dynamics) », dans J. STAUDER-PORCHET, A. STAUDER & W. WENDRICH (éds), *UCLA Encyclopedia of Egyptology, Los Angeles*, 06-22-2016, p. 11.

prêtre portant l'enseigne d'Hathor ouvrait la marche⁵³. Ce prêtre était probablement aussi celui qui interpellait la déesse lors de son déplacement en dehors de son temple, en contexte ferial et processionnel. On observera que l'officiant qui énonce cette adresse le fait au nom d'une communauté (*t3y=n* « notre ») qui est probablement celle de la ville de Dendara, voir *infra*. Comme l'indique la version de *Dendara XIII*, cette adresse était récitée lorsque la déesse tournait son visage vers l'extérieur de son domaine (voir *supra a*). Son inscription sur des montants de porte n'est donc évidemment pas immotivée. On ne saurait exclure que l'oracle ait eu lieu dans le temple même⁵⁴, au départ de la sortie processionnelle, ou au contraire, à son retour, dans la mesure où l'hymne d'accueil qui suit notre composition, est bien récitée devant la déesse « quand elle entre dans son temple en joie, après qu'elle a fait le tour de sa ville » (*Dendara XIII* 23, 2). Mais il n'est pas déraisonnable non plus de supposer aussi que cet oracle avait lieu au cours du trajet de la barque hors du temple et qu'à cette occasion elle était invoquée, entre autres, comme protectrice de sa ville, un élément dans les cultes des déesses attesté déjà au Moyen Empire⁵⁵.

Statut de l'oracle dans l'univers mythico-culturel du temple

Il y a deux types fondamentaux d'actes institutionnels reçus comme expressions d'un pouvoir suprême – que ses manifestations soient politiques, administratives, juridiques, qu'elles aient des portées collectives ou individuelles :

1. L'ordre royal (*wḏ nsw*)⁵⁶.
2. L'oracle (*hr.tw*) qui se substitue pour un temps au premier suite à « la grande mutation idéologique »⁵⁷, et qui est explicitement considéré comme un ordre (*wḏ*).

⁵³ Sur ces porte-enseignes ouvrant la marche processionnelle, voir Cl. TRAUNECKER, « Les prétendues « statues gardiennes » de Toutânkhamon. Des images d'acclamation et d'adulation », *ÉA&O Supplément* 9 (2019), p. 14, n. 13 avec références.

⁵⁴ *Exempli gratia* : E. WINTER, « Alexander der Grosse als Pharao in ägyptischen Tempeln », dans *Ägypten Griechenland Rom Abwehr und Berührung. Städelsches Kunstinstitut und Städtische Galerie Ausstellung vom 26. November 2005 bis 26. Februar 2006*, 2006, p. 20. À Edfou, l'oracle choisissant le prêtre du faucon vivant a lieu dans la Demeure-du-faucon devant le pylône (*Edfou VI* 102, 5-6 ; D. KURTH, *Treffpunkt der Götter Inschriften aus dem Tempel des Horus von Edfu*, Zürich et Munich 1994, p. 232).

⁵⁵ P. VERNUS, « La déesse dangereuse et le rituel de protéger sa ville au début de la XII^e dynastie. Études de philologie et de linguistique VI », *RdÉ* 38 (1987), pp. 166-167 ; J.-C. GOYON, « Notes d'épigraphie et de théologie thébaine », *CdÉ* 78 (2003), p. 52.

⁵⁶ P. VERNUS, « The Royal Command... », pp. 259-340.

⁵⁷ P. VERNUS, « La grande mutation idéologique du Nouvel Empire : Une nouvelle théorie du pouvoir politique : Du démiurge face à sa création », *BSÉG* 19 (1995), pp. 69-95.

L'un et l'autre⁵⁸ ont été récupérés et instrumentalisés soit sous leurs formes originales, soit en tant que formes textuelles modèles ou inspiratrices, dans la magie, dans les croyances funéraires et dans l'univers du temple⁵⁹. C'est uniquement l'univers du temple comme contexte de l'ordre et de l'oracle qui nous intéressera ici, puisque l'oracle de Dendara est inscrit dans un temple. Les ordres et les oracles mis en œuvre dans cet univers peuvent être classés en trois types :

1. Ordres et oracles « historiques » affichés⁶⁰ à l'entrée du temple ou dans le temple, sur les parois, sur des piliers⁶¹, dans des versions relativement **autonomes**⁶² par rapport à son dispositif mythico-culturel.

⁵⁸ Pour une comparaison entre ces deux modes fondamentaux d'expression du pouvoir, voir M. TRAPANI, « The Royal Decree and the Divine Oracle from the Old to Late New Kingdom: A Compared Research », dans *Sesto Congresso internazionale di egittologia. Atti. Volume II*, Turin 1993, pp. 537-545.

⁵⁹ Il y a porosité entre ces trois domaines, un même ordre peut être utilisé dans plusieurs compositions différentes ; voir le cas de l'ordre d'Isis, cité *infra* n. 65. Pour l'ensemble du problème, voir P. VERNUS, *L'« Ordre royal » (wd nsw) et l'oracle (hr.tw) du dieu transposés dans la mythologie, la magie, et la littérature funéraire*, à paraître.

⁶⁰ Pour la distinction entre version monumentalisée d'un oracle et version d'archivage administratif, voir *smn nt-^c.w=f m h3 zš.w mj dd.t-n nb ntr.w s^ch^c n=f ^ch^cw jnr 3bw hr wd.t n jmn-rn=f* « établir ses (= la statue) dispositions réglementaires dans le bureau des écrits conformément à ce qu'avait dit le maître des dieux ; lui dresser une stèle en pierre d'Éléphantine avec l'ordre de Celui-dont-le-nom-est-caché » (Caire JE 66285, l. x+18-19 = K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften...*, p. 160 ; Chr. EYRE, *The Use of Documents in Pharaonic Egypt [Oxford Studies in Ancient Documents]*, Oxford 2013, pp. 145-146).

⁶¹ P. VERNUS, « Royal Command... », pp. 298-301. Pour le cas particulier des décrets synodaux de l'époque ptolémaïque, voir J. Fr. QUACK, « Pharaoh und Hofstatt, Palast und Tempel: Entscheidungsfindung, Öffentlichkeit und Entscheidungsveröffentlichung im Alten Ägypten », dans Chr. KUHN (éd.), *Politische Kommunikation und öffentliche Meinung in der antiken Welt*, Stuttgart 2012, p. 289 ; N. LEROUX, « Les 'pseudo-recommandations aux prêtres' : intertextualité et production textuelle », *RdÉ* 70 (2020), pp. 84- 85. Exemples d'affichage d'oracle en tant que textes autonomes : stèle du bannissement, cf. K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit Teil I: Die 21. Dynastie*, Wiesbaden 2007, pp. 72-74 ; oracle au bénéfice de Chechanq I, cf. P. VERNUS, « Inscriptions... (I) », pp. 13-20 ; oracle de Djehoutymès, cf. J.-M. KRUCHTEN, *Le Grand Texte...* ; K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften...*, pp. 169-172 ; oracle pour Menkheperê, cf. K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften...*, pp. 75-78 ; R. RITNER, *The Libyan Anarchy Inscriptions from Egypt's Third Intermediate Period*, pp. 130-135 ; oracles pour Henoutaouy et pour Maâtkarê, cf. K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften...*, pp. 177-183 ; R. RITNER, *Libyan Anarchy...*, pp. 138-143 et 163-166. Voir B. MUHS, « Oracular Property Decrees and their Historical and Original Context », dans G. BROEKMAN, R. DEMARÉE, O. KAPER (éds), *The Libyan Period in Egypt: Historical and cultural studies into the 21st-24th dynasties. Proceedings of a Conference at Leiden 25-27 October 2007 (Egyptologische Uitgaven 23)*, Leyde 2009, pp. 265-275.

⁶² Ils constituent des unités qui **fondamentalement** se suffisent à elles-mêmes, même si **secondairement**, elles participent de l'univers du temple, de la sacralité duquel elles tirent parti, et, inversement, au service duquel elles contribuent par exemple comme référence pour ses cultes ou le statut de son personnel ; sur ce problème P. VERNUS, « Reproduction... », pp. 476-477, n. 11.

2. Ordres et oracles originellement « historiques » dans des adaptations⁶³ visant à les intégrer comme **parties constituantes** du dispositif mythico-cultuel du temple.
 - a) Ordres d'un pharaon au bénéfice des divinités⁶⁴.
 - b) Ordres et oracles des divinités⁶⁵ au bénéfice d'un pharaon.

⁶³ À distinguer méthodologiquement des inscriptions royales mentionnant un oracle ou une consultation du dieu, mais dont la finalité première n'en est pas le compte rendu. Dans l'idéologie égyptienne, fondamentalement, tout ordre du pharaon a pour source un ordre de la divinité qu'il répercute dans l'humaine société (G. POSENER, *De la Divinité du pharaon* [Cahiers de la Société Asiatique XV], Paris 1960, p. 32 ; P. VERNUS, « Royal command... », pp. 262-265). Par exemple, l'envoi d'une expédition à Pount par Hatshepsout est présenté comme la conséquence d'une consultation du dieu où elle a pris connaissance de son ordre : *sdm wd m s.t-wr.t ndw.t-r3 nt ntr ds=f* « entendre l'ordre dans la Grande-place, consulter le dieu lui-même » (*Urk.* IV 342, 9-12). Voir aussi la formulation significative de la stèle de Mendès, l. 16 (*Urk.* II 43-44), et, en général, I. SHIRUN-GRUMACH, *Offenbarung, Orakel und Königsnovelle* (ÄAT 24), Wiesbaden 1993 ; J. Fr. QUACK, « Pharaoh und Hofstatt... », pp. 284-286 ; A. STAUDER, « L'émulation du passé à l'ère thoutmoside : la dimension linguistique », dans S. BICKEL (éd.), *Vergangenheit und Zukunft. Studien zum historischen Bewusstsein in der Thutmosidenzeit* (AH 22), Bâle 2013, pp. 77-125 ; L. GABOLDE, « Hatshepsut at Karnak: A Woman under God's Commands », dans J. GALÁN, B. E. BRYAN & P. F. DORMAN (éds), *Creativity and Innovation in the Reign of Hatshepsut* (SAOC 69), Chicago 2014, pp. 33-48.

⁶⁴ *Exempli gratia* : l'ordre royal de Thoutmosis dans le temple de Semna, R. A. CAMINOS, *Semna-Kumma I The Temple of Semna* (ASE 37), Londres 1998, pl. 24-25, sa catégorisation comme ordre royal est assurée par la phraséologie.

Il arrive que certains décrets historiques soient intégrés comme éléments de cérémonial et perpétués comme tels ; ainsi, l'ordre royal d'Amenhotep III concernant l'immunité du petit personnel féminin d'Amon dans son temple jubilaire de Soleb est repris dans le temple jubilaire d'Osorkon II, voir J. GALÁN, « The Ancient Egyptian *Sed*-Festival and the Exemption from Corvee », *JNES* 59 (2000), pp. 255-264. Pour le passage du particulier au stéréotype, voir P. VERNUS, « The Circulation of 'Literary' Texts in the Deir el-Medina Community. Two Opposite Cases », dans A. DORN & St. POLIS (éds), *Outside the Box Selected. Papers from the Conference 'Deir el-Medina and the Theban Necropolis in Contact'*. Liège, 27-29 October 2014 (*Aegyptiaca Leodiensia* 11), Liège 2018, p. 482.

⁶⁵ La référence à un acte institutionnel fictif, et non au simple fait d'ordonner en général est manifeste à travers la phraséologie mise en œuvre dans les décisions signifiées par une divinité au bénéfice du pharaon. *Exempli gratia* : Thoutmosis III (*Urk.* IV 565, 12 et 566, 13-14) ; Hatshepsout (P. LACAU & H. CHEVRIER, *Une chapelle...*, p. 399, §§ 714-715 ; Fr. BURGOS & Fr. LARCHER, *La Chapelle rouge...*, pl. 102) ; Amenhotep III (A. GULYAS, *Le Temple d'Amen-hotep III à Louxor. Recueil d'inscriptions et commentaire*, Thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études IV^e Section, 2013, pp. 261-262) ; Ramsès II (*KRI* II 335, 7-8 ; A SPALINGER, *The Great Dedicatory Inscription of Ramesses II. A Solar-Osirian Tractate at Abydos*, [CHANE 33], Leyde & Boston 2009, p. 83) ; ordre d'Isis pour la santé du pharaon Ptolémée II (Ch. SAMBIN & J.-Fr. CARLOTTI, « Une porte de fête-sed de Ptolémée II remployée dans le temple de Montou à Médamoud », *BIFAO* 95 [1995], pp. 400-401 et figures 17 et 21), à distinguer d'un ordre d'Isis pour le monde divin dans le même document, voir *infra* ; ordre pour Ptolémée, peut-être Ptolémée VIII (*Edfou* VI, 293, 7-9).

Par souci de clarté, on distinguera ces cas, où l'adresse de la divinité est exprimée sous une forme utilisant des éléments clairement caractéristiques de l'ordre royal en tant qu'acte institutionnel, des innombrables allusions à des énonciations, *dd*, *mdw*, et *wd* quand leur vertu jussive, et donc performative, est marquée, mais qui ne sont pas explicitement formulées à travers

3. Ordres⁶⁶ et oracles⁶⁷ fictifs⁶⁸ comme formes textuelles d'une profération émanant d'une divinité dans le monde supranaturel à l'adresse d'autres divinités ou d'autres êtres de ce monde supranaturel.

L'oracle de Dendara doit être classé comme second sous-type du second type (2b). On a créé une composition désormais intégrée à l'univers mythico-rituel du temple tel que le fait advenir son programme décoratif en faisant fond sur un oracle rendu par la déesse à un certain moment, probablement à la Troisième Période intermédiaire, à l'occasion d'une de ses fêtes. Une version inscrite au temps de Néron vise à promouvoir ce qui fut une manifestation historiquement située en une cérémonie promue parmi les rites participant de la marche idéale du temple, et théoriquement vouée à être régulièrement actualisée.

La caractérisation linguistique de la composition

Dans la composition, un ensemble de traits convergent pour suggérer qu'elle reposait en grande partie sur un document rédigé en égyptien de la seconde phase, comme attendu d'un compte-rendu d'oracle « sollicité »⁶⁹.

- Article défini, et article possessif, *passim*. On observera que l'article possessif est pourvu de déterminatifs quand il réfère à la déesse.
- *iw* morphème de circonstancielle dans *iw=w dd3 iw=w nfr iw=w w^cb nr jkr jkr* (Dendara III 54,6).
- Futur III avec non-graphie systématique de la préposition *r*, voir *supra* n. i.

la forme textuelle de l'acte institutionnel. Ainsi, l'allusion KRI II 274, 1, dans le peu heureusement nommé « décret de Ptah » pour Ramsès II (O. GOELET, « The Blessing of Ptah », dans E. BLEIBERG & R. FREED (éds), *Fragments of a Shattered Visage. The Proceedings of the International Symposium on Ramesses the Great (Monographs of the Institute of Egyptian Art and Archeology 1)*, Memphis 1991, pp. 28-33.

⁶⁶ Voir *infra*.

⁶⁷ Allusion à un oracle d'Amon en faveur d'Harsîsis dans l'épithète *hr-s3-3s.t s3 wsjr iw^cn wnnfr-m3^c-hrw wd.tw n=f hry.t (< hr.tw) hr jr t3.w r hk3 t3.wy nb* « Harsîsis, fils d'Osiris, héritier d'On-nophris juste de voix, pour qui a été ordonné un oracle de par Celui-qui-a-créé le souffle pour gouverner les deux pays, l'un et l'autre » (C. DE WIT, *Les Inscriptions du temple d'Opet à Karnak* [BAe XI], Bruxelles 1958, p. 24 ; cf. F.-R. HERBIN, « La renaissance d'Osiris au temple d'Opet [P. Vatican Inv. 38608] », *RdÉ* 54 [2003], p. 89).

⁶⁸ Eb. OTTO, « Geschichtsbild und Geschichtsschreibung in Ägypten », *Die Welt des Orients* 3 (1966), p. 169 ; U. LUFT, *Beiträge zur Historisierung der Götterwelt und der Mythenschreibung (Studia Aegyptiaca IV)*, Budapest 1978, pp. 11-49 ; K. MUHLESTEIN, « Empty Threats ? How Egyptians' Self-Ontology Should Affect the Way We Read Many Texts », *JSSA* 3 (2007), p. 124.

⁶⁹ Sur cette distinction pas toujours bien comprise, voir P. VERNUS, « La grande mutation... ». Il va de soi que l'apparition de l'oracle sollicité n'empêche pas çà et là l'existence d'oracle « non sollicité », voir L. COULON, « Quand Amon parle... », p. 105, n. 73 ; Ph. COLLOMBERT, « Hout-Sekhem et le septième nome de Haute-Égypte I : La divine Oudjarenes », *RdÉ* 46 (1995), pp. 68-69.

- Suffixe troisième personne du pluriel =w à référent défini comme sujet (*Dendara* III 54, 6 dans *mw=w*, voir n. f, et *Dendara* XIII 21, 12), face au suffixe =sn après préposition (*Dendara* III 54, 9 ; *Dendara* XIII 22, 1), ou après substantif (*Dendara* III 53, 7, *Dendara* XIII 21, 15).
- Suffixe troisième personne du pluriel =w dans l'expression du passif ou de l'impersonnel dans une forme de type Base + sujet (*šsp=w*, *Dendara* III 53, 8), y compris suivi d'un pronom objet (*ʿw3=w se*) (*Dendara* III 53, 6). Le processus commence à la fin de l'époque ramesside⁷⁰ selon J. ČERNÝ & S. I. GROLL, *A Late Egyptian Grammar (Studia Pohl: Series Major 4)*, fourth edition, Rome 1994, p. 30, mais un exemple de la période amarnienne est signalé dans P. VERNUS, « La non représentation... », p. 299, ex. 182.
- Impératif de *rdj* écrit indifféremment *my* (*Dendara* XII 21, 12) ou *mwmy* (*Dendara* XII 21, 14-15)⁷¹. La graphie *my* (reflet d'un changement phonétique bien caractérisé par le copte **ⲙⲁ**) est un trait attesté au moins dès la Troisième Période intermédiaire⁷² et la 25^e dynastie⁷³.
- Faits de lexique : *sm3ʿ* « invocation », « adresse » est attesté à partir du Nouvel Empire avec ce sens, voir *supra*. *nʿš* « violent » n'apparaît qu'à la 19^e dynastie, voir *supra* n. u. L'expression *jr-šhr* au sens d'« exercice du pouvoir » est attestée à partir de la Troisième Période intermédiaire⁷⁴. Elle est ici employée comme un substantif, comme très souvent pour le copte bohairique **ⲉⲣⲱⲱⲓ**. L'expression *m šsp nfr* « en bonne réception » est elle aussi caractéristique de la fin du Nouvel Empire et de la Troisième Période intermédiaire, voir *supra* n.

Pour la présence de traits de l'égyptien de la première phase, voir *infra*.

Égyptien de la deuxième phase dans les temples post ramessides

La composition soulève la problématique de l'égyptien de la deuxième phase dans

⁷⁰ La généralisation progressive du passif exprimé par le pronom suffixe =w est un problème d'une grande complexité, car il faut distinguer le cas de formes de type Base + sujet, de celui des formes de type Sujet + base dans lesquelles les préformants *mw=w* et *mtw=w* et *jr=w*, etc. se substituent progressivement aux préformants *twtw*, *mw=tw* et *mtw=tw*, etc. Voir *infra* pour *mtw-tw* et *mtw=w*.

⁷¹ Sur cet emploi des deux types d'impératif en ptolémaïque, voir KURTH, *Einführung...*, p. 753.

⁷² K. JANSEN-WINKELN, *Spätmittelägyptische Grammatik der Texte der 3. Zwischenzeit (ÄAT 34)*, Wiesbaden 1996, p. 73 (un exemple).

⁷³ P. VERNUS, « Inscriptions... (I) », p. 62 ; J. WINAND, *Études...*, pp. 174-175. Pour la Basse Époque et l'époque ptolémaïque, voir A. ENGSHEDEN, *La Reconstitution du verbe en égyptien de tradition 400-30 avant J.-C. (Uppsala Studies in Egyptology 3)*, Uppsala 2003, pp. 84-85.

⁷⁴ Voir A. H. GARDINER, « The Gods of Thebes as Guarantors of Personal Property », *JEA* 48, (1962), p. 66, n. 6 ; J. WINAND, « Les décrets oraculaires... », p. 684, n. e.

des contextes où prévaut l'égyptien de la première phase⁷⁵, et plus particulièrement dans le cas des temples depuis l'époque ramesside, où il s'agit encore de différence de registres, jusqu'aux époques postérieures, où il s'agit désormais de différence d'états de langue⁷⁶. Vaste problématique qui dans la présente contribution ne sera évoquée que dans la seule et très étroite perspective où elle peut éclairer l'oracle de Dendara.

On peut distinguer trois catégories de compositions :

1. Compositions rédigées en égyptien de la première phase à une époque où cet état de langue prévalait.
2. Compositions reflétant une image idéale de l'égyptien de la première phase à une époque où cet état de langue était obsolète.
3. Compositions en égyptien de la deuxième phase adaptées à la sacralité de l'environnement.

⁷⁵ État de la question dans P. VERNUS, « Traditional Egyptian... ». Voir particulièrement S. SAUNERON, « La grammaire des textes ptolémaïques », dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique*, Le Caire 1972, pp. 151-156 ; D. KURTH, « Zur Definition des Ptolemäischen », *GM* 229 (2011), pp. 65-79. Mon excellent ami J. Fr. QUACK a publié sur le sujet de riches et érudites contributions mais dont la portée se heurte parfois à une vision d'ensemble tant soit peu restreinte et une appréhension essentialiste des états de langue : J. Fr. QUACK, « Sprach- und Redaktionsgeschichtliche Beobachtungen zum Choiak-Text von Dendera », dans *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists (OLP 82)*, Louvain 1998, pp. 921-930 ; *Id.*, « Monumental-Demotisch », dans L. GESTERMANN & H. STERNBERG-EL HOTABI (éds), *Per aspera ad astra. Wolfgang Schenkel zum neunundfünfzigsten Geburtstag*, Kassel 1995, pp. 107-121 ; *Id.*, « Inhomogenität... » ; *Id.*, « Was ist... », pp. 70-92 ; *Id.*, « Von der Vielfalt der ägyptischen Sprache in der griechisch-römischen Zeit », *ZÄS* 140 (2013), pp. 36-53. La même appréhension essentialiste grève les thèses de A. VON LIEVEN, *Grundriss des Laufes der Sterne: Das sogenannte Nutbuch (The Carlsberg Papyri 8) (CNI Publications 31)*, Copenhague 2007, pp. 223-250 ; *EAD.*, « Why Should We Date Texts by Historic Linguistic Dating ? », dans G. MOERS, K. WIDMAIER, A. GIEWEKMEYER, A. LÜMERS & R. ERNST (éds), *Dating Egyptian Literary Texts Göttingen, 9-12 June 2010, Volume 1 (LingAeg StudMon 11)*, Hambourg 2013, pp. 163-167. Elles ont été réfutées par K. JANSEN-WINKELN, « Sprachgeschichte und Textdatierung », *SAK* 40 (2011), pp. 165-179, et par G. MOERS, « Von Verschwinden der Gewissheiten », dans G. MOERS, K. WIDMAIER, A. GIEWEKMEYER, A. LÜMERS & R. ERNST (éds), *Dating Egyptian Literary Texts Göttingen, 9-12 June 2010, Volume 1, (LingAeg StudMon 11)*, Hambourg 2013, pp. 38-39.

⁷⁶ Certaines indications donnent à penser qu'au cours de la fin de l'époque ramesside, l'écart entre le standard contemporain et l'égyptien de la première phase tend à s'agrandir au point que commence à affleurer une situation diglossique. Le problème dépasse évidemment le cadre de cette contribution. Renvoyons simplement à P. VERNUS, « Langue littéraire et diglossie », dans A. LOPRIENO (éd.), *Ancient Egyptian Literature. History and Forms, (PdÄ 10)*, Leyde 1996, p. 563 ; à Fr. HAGEN, *An Ancient Egyptian Literary Text in Context. The Instruction of Ptahhotep (OLA 218)*, Louvain 2012, pp. 116-118, et à A. DORN, « Ein Literatenwettstreit und das Ende der Diglossie als sprachgeschichtliche Schwelle », dans D. KESSLER, R. SCHULZ, M. ULLMANN, A. VERBOVSK & St. WIMMER (éds), *Texte – Theben – Tonfragmente; Festschrift für Günter Burkard (ÄAT 76)*, Wiesbaden 2009, pp. 70-82 ; *Id.*, *Arbeit Hüten im Tal der Könige (AH 23)*, Bâle 2011, pp. 161-163.

1. Compositions rédigées en égyptien de la première phase à une époque où cet état de langue prévalait

Il est avéré que le décor des temples met en œuvre des compositions anciennes et remontant à des temps où prévalait l'égyptien de la première phase⁷⁷. Sans entrer dans une problématique complexe, on prendra bien garde que cette reproduction n'est que rarement à l'identique⁷⁸. Elle implique le plus souvent une adaptation par les procédés éditoriaux, les décompositions, les recompositions, les ajouts, les coupes, les interpolations, les abréviations, etc., outre, *a minima*, à travers l'écriture hiéroglyphique, l'*ordinatio* et les graphies. Une « translittération » (*sit venia verbo*) en hiéroglyphes est une prise de position éditoriale, et plus encore dans le système graphique dit « ptolémaïque » où les potentialités du « jeu » sont très prégnantes et permettent à ceux qui composaient le texte de l'enrichir d'un méta-texte⁷⁹. Autrement dit, il serait un peu naïf de considérer les versions « ptolémaïques » des textes anciens comme des manifestations d'un psittacisme stérile. Leur seule « translittération » implique déjà de la créativité.

2. Compositions reflétant une image idéale de l'égyptien de la première phase à une époque où cet état de langue était obsolète

Que des compositions en égyptien de la première phase aient été créées à une époque où cet état de langue était obsolète paraît difficilement sujet à dénégation⁸⁰.

⁷⁷ Le fait est depuis longtemps signalé, voir, *exempli gratia* : H. JUNKER, « Sprachliche Verschiedenheiten in den Inschriften von Dendera », dans *Sitzung der phil.-historischen Classe v. 27. Juli 1905*, pp. 782-805 ; L. ZABKAR, « Adaptation of Ancient Egyptian Texts to the Temple Ritual at Philae », *JEA* 66 (1980), pp. 127-136 ; E. GRAEFE, « Über die Verarbeitung von Pyramidentexten in den späten Tempeln (Nochmals zum Spruch 600 [§1652-1656d]: Umhangen des Halskragens) », dans E. GRAEFE & U. VERHOEVEN (éds), *Religion und Philosophie im Alten Ägypten Festgabe für Philippe Derchain zu seinem 65. Geburtstag am 24. Juli 1991 (OLA 39)*, Louvain 1991, pp. 129-148 ; A. GUTBUB, « Un emprunt aux textes des pyramides dans l'hymne à Hathor, Dame de l'ivresse », dans *Mélanges Maspero, fasc. 4 (MIFAO 66)*, Le Caire 1961, pp. 31-72. C'est le grand mérite de J. Fr. Quack d'avoir accru notablement le nombre de cas, quitte à en tirer des conclusions excessives, voir la bibliographie de la note 75, et plus particulièrement J. Fr. QUACK, « Monumental Demotische... », p. 108 et *Id.*, « Von der Vielfalt... », pp. 45-48.

⁷⁸ P. VERNUS, « Reproduction... », pp. 484-485.

⁷⁹ Sur ce fait en général, voir P. VERNUS, « Espace et idéologie dans l'écriture égyptienne », dans A. M. CHRISTIN (éd.), *Écritures : systèmes idéographiques et pratiques expressives : actes du colloque international de l'Université Paris VII, 22, 23 et 24 avril 1980*, Paris 1982, pp. 111-112. Pour un cas particulier dans les temples ptolémaïques, voir S. AUFRÈRE, « An Example of Inter- and Metatextuality in the Great Text of Edfu Etiological Legends and Excerpts of the Apollinopolite Religious Monograph », dans S. AUFRÈRE, Ph. ALEXANDER & Z. PLESE (éds), *On the Fringe of Commentary. Metatextuality in Ancient Near Eastern and Ancient Mediterranean Cultures (OLA 232)*, Louvain 2014, p. 275.

⁸⁰ Certains jugeraient quelque peu caricaturale la thèse de A. VON LIEVEN, « Why should we date... », p. 167 : « Thus a Middle Egyptian Text would indeed have been composed in the Middle Kingdom, even when it is only known from a Ptolemaic temple ».

Ce vaste sujet ne sera abordé ici que parce que certaines de ses illustrations sont, pour ainsi dire, en symétrie inverse avec l'oracle de Dendara. En effet, les temples gréco-romains accueillent dans leur programme décoratif des compositions où la profération d'une divinité au bénéfice d'une autre divinité est formulée en faisant référence aux actes d'autorité institutionnels que sont l'oracle, d'une part, l'ordre royal, d'autre part, par la terminologie, par la phraséologie, par la procédure évoquée, et parfois même par le dispositif graphique. Exemples significatifs :

- Ordre oraculaire d'Amon affirmant la succession d'Harsiésis sur le trône d'Osiris⁸¹.
- Ordre oraculaire de Rê divinisant le ba d'Osiris et investissant Horus sur son trône⁸².
- Ordre de Rê pour la royauté d'Horus⁸³.
- Ordre d'Isis aux dieux⁸⁴.
- Ordre de Râ pour Osiris, le fameux « décret de l'abaton »⁸⁵.

⁸¹ Temple de Philae : H. JUNKER & E. WINTER, *Das Geburtshaus...*, p. 15, (1-16). L'analyse interne montre son origine oraculaire, voir *supra*, n. i. Allusion à cet oracle dans le temple d'Opet, voir *supra*, n. 67.

⁸² Temple de Philae : H. JUNKER & E. WINTER, *Das Geburtshaus...*, p. 17 (l'interprétation telle que la suggère la transcription est discutable), et pp. 19-21 ; J. Fr. QUACK, « Das Dekret des Amun an Isis. Papyrus Kairo CG 58034 + 58028 », dans J. HALLOF (éd.), *Auf den Spuren des Sobek. Festschrift für Horst Beinlich zum 28. Dezember 2012 (SRaT 12)*, Dettelbach 2012, p. 233. L'analyse interne montre son origine oraculaire, voir *supra*, n. i.

⁸³ Temples d'Edfou et de Philae, voir S. SCHOTT, « Falko, Geier und Ibis als Krönungsboten », *ZÄS* 95 (1968), pp. 57-60 ; Ph. DERCHAIN, « Miettes III », *RdÉ* 46 (1995), pp. 93-98 ; J. Fr. QUACK, « Das Dekret... », p. 232. Noter qu'un mythe étiologique a été créé pour rendre compte de son origine (H. JUNKER, *Der grosse Pylon des Tempels der Isis in Philä*, Österreichische Akademie der Wissenschaften Philosophisch-historische Klasse Denkschriften Sonderband, Vienne 1958, p. 17 et cf. p. 32 où la décision de Rê est désignée comme un *wd^c-mdw*). Pour le contexte général, voir L. MARTZOLLF, *La Décoration des pylônes ptolémaïques d'Edfou et de Philae I*, Études d'archéologie et d'histoire anciennes, Strasbourg 2011.

⁸⁴ Temple de Médamoud, porte de fête-*sed* de Ptolémée II (Ch. SAMBIN & J.-Fr. CARLOTTI, « Une porte de fête-*sed*... », pp. 408-409 et 454-455, avec une traduction erronée), voir J. ASSMANN, *Altägyptische Totenliturgien. Band 3: Osirisliturgien in Papyri der Spätzeit*, Heidelberg 2008, pp. 519-520 ; M. SMITH, *Traversing Eternity...*, p. 182 ; *Id.*, « Whose Ritual ? Osirian Texts and Texts Written for the Deceased in P B EA 10209: A Case Study », dans B. BACKES & J. DIELEMAN (éds), *Liturgical Texts for Osiris and the Deceased in Late Period and Greco-Roman Egypt. Proceedings of the Colloquiums at New York (ISAW), 6 May 2011, and Freudenstadt, 18-21 July 2012 (SSR 14)*, Wiesbaden 2015, p. 166. À noter que la même composition trouve place dans une liturgie compilée sur un manuscrit au service de la destinée funéraire d'un individu.

⁸⁵ H. JUNKER, *Das Götterdekret über das Abaton (Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien Philosophisch-Historische Klasse Band LVI)*, Vienne 1913 ; Chr. LEITZ, *Quellentexte zur ägyptischen Religion I. Die Tempelinschriften der griechisch-römischen Zeit (Einführungen und Quellentexte zur Ägyptologie 2)*, Berlin 2006, pp. 44-50 ; C. DE MARÉ, « The 'Abaton Decree' Philological Study of Religious Texts from Philae », *ENiM* 14 (2021), pp. 21-54.

L'étude détaillée de ces documents n'a pas sa place dans la présente contribution⁸⁶. Retenons simplement qu'ils sont rédigés dans une langue visant fondamentalement à refléter – tant bien que mal !⁸⁷ – l'image idéale que leurs rédacteurs se faisaient des plus anciens états de l'égyptien, c'est-à-dire les plus proches de la langue des dieux à la pleine vertu performative. Cela posé, des traits de langue récente affleurent çà et là, soit par influence terminologique des ordres royaux du Nouvel Empire ou des décrets oraculaires de la Troisième Période intermédiaire, soit dans les noms propres et syntagmes promus noms propres grâce à l'article⁸⁸, outre des infiltrations non maîtrisées. L'**attracteur dominant** est constitué par les textes du passé, l'**attracteur secondaire** par l'état de langue courant⁸⁹.

3. Compositions en égyptien de la deuxième phase adaptées à la sacralité de l'environnement

Les grands mouvements de croyance religieuse s'expriment originellement dans des états de langue contemporains de leur thématisme. Par ailleurs, tout ce qui relève du domaine « technique », notices d'utilisation, recettes de fabrication, procédures cérémonielles, calendriers, cadastres, procès-verbaux oraculaires⁹⁰, gloses, etc. participent fondamentalement de la pratique documentaire, quand bien-même ils concernent le religieux. Leur mise en œuvre dans le programme décoratif du temple s'opère suivant différentes modalités qu'on pourrait graduer selon leurs relations aux originaux, et l'importance du maquillage et du bricolage⁹¹

⁸⁶ Voir P. VERNUS, L'« ordre royal » (*wḏ nsw*) et l'oracle (*hr.tw*)... ».

⁸⁷ Les solécismes ne sont pas exclus.

⁸⁸ Sur ce procédé de très grande importance pour l'analyse des textes tardifs, voir A. SHISHA HALEVY, *Topics on Coptic Syntax: Structural Studies in the Bohairic Dialect* (OLA 160), Leyde 2007, p. 426 ; S. AUFRÈRE, « Chasser, conjurer les 'animaux venimeux' (*ḏdf.t*) et s'en protéger d'après le Papyrus Brooklyn 47.218.138. Notes de lecture », *JSSEA* 40 (2013-2014), p. 7. Ce genre d'emploi est illustré, entre autres, par les titres des compositions rituelles, à commencer par *pʒ smʒ* « l'Adresse », évoquée *supra*, e. Voir, *exempli gratia* : S. SCHOTT, *Bücher und Bibliotheken im Alten Ägypten*, Wiesbaden 1990, p. 357, n° 1586, p. 410, n° 1764, et de nombreux autres cas. D'une manière plus générale, l'emploi de l'article est une problématique délicate, où tout dogmatisme superficiel doit être écarté.

⁸⁹ Sur ce modèle, voir P. VERNUS, « Reproduction... », p. 482. Une illustration récente dans les excellentes analyses de Fr. COLIN, « Le faiseur de rois et de chefs libyens, sur la stèle de Napata au Musée de Khartoum, SNM 1851 », dans *Carnet de laboratoire en archéologie égyptienne*, 6 mai 2020, §§ 1-30, <https://clae.hypotheses.org/189>.

⁹⁰ Pour les textes émanant directement de la consultation oraculaire comme participant du documentaire, voir P. VERNUS, « Qu'entend-on par 'littéraire' et par 'littérature' s'agissant de l'Égypte pharaonique ? », *BSFE* 201 (2019), p. 10.

⁹¹ La notion de bricolage a été mise en œuvre pour des situations analogues, mais non identiques, par J. DIELEMAN, « Scribal Bricolage in the Artemis Liturgical Papyrus », dans B. BACKES & J. DIELEMAN (éds), *Liturgical Texts for Osiris and the Deceased in Late Period and Greco-Roman*

qu'ils impliquent. L'esquisse qui suit n'est qu'embryonnaire, sans prétention holistique et vise seulement à mieux préciser la place de l'« oracle de Dendara »⁹².

- a) Une composition en égyptien de la deuxième phase est intégralement reproduite, sa sacralisation reposant uniquement sur sa « translittération » en hiéroglyphes, le rapport coût/bénéfique sémiotique n'incitant pas à un maquillage ou un bricolage en égyptien de la première phase. Exemple topique : le septième livre du *Rituel de Khoiak* dans la version de Dendara, simple « translittération » en hiéroglyphes à partir du démotique⁹³.
- b) Une composition en égyptien de la seconde phase est intégralement reproduite, sa sacralisation reposant sur sa « translittération » en hiéroglyphes, mais aussi sur sa décomposition et intégration dans des unités commandées par une scène rituelle avec légendes relevant de l'égyptien de la première phase. Exemple topique : la version sacralisée du cadastre des donations dans le temple d'Edfou⁹⁴.
- c) Une composition en égyptien de la seconde phase est réduite à sa quintessence, sa sacralisation reposant sur sa « translittération » en hiéroglyphes, sur son intégration dans une unité d'ordre supérieur commandée par un titre ou un incipit relevant de l'égyptien de la première phase, et sur un maquillage et un bricolage plus ou moins prononcés, mettant souvent en œuvre des traits jugés symboliques – en jargon « indexicaux » – de cet état idéal.

Notre composition illustre ce sous-type. L'insertion dans une unité d'ordre supérieur est réalisée par l'incipit avec la mise en œuvre d'une formule d'agrément de l'offrande enracinée dans la tradition pré-ramesside (*supra* n. g).

On a énuméré *supra* les traits propres à l'égyptien de la deuxième phase, et peut-être, en l'occurrence, plus particulièrement propres à la Troisième Période intermédiaire. Leur coexistent ailleurs quelques touches d'un maquillage et d'un bricolage suggérant l'égyptien de la première phase.

- Des variations entre les deux versions témoignent d'un travail d'adaptation ; ainsi, $p\text{ʒ}y=t\text{ }pr$ « ton domaine » (*Dendara* XIII 21, 10), mais $pr=t$ (*Dendara* III

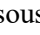

Egypt. Proceedings of the Colloquiums at New York (ISAW), 6 May 2011, and Freudenstadt, 18-21 July 2012 (SSR 14), Wiesbaden 2015, pp. 217-232.

⁹² Voir la bibliographie de la note 73, en ajoutant J. Fr. QUACK, « Inhomogenität... », p. 331.

⁹³ J. Fr. QUACK, « Sprach- und redaktionsgeschichtliche Beobachtungen... », p. 923.

⁹⁴ D. MEEKS, *Le Grand Texte des donations au temple d'Edfou (BdÉ 69)*, Le Caire 1972. Même procédé, mais à échelle réduite, dans une scène du temple de Philae, où un titre de rite d'« offrande de la campagne » est suivi de ses dimensions en adaptation hiéroglyphique d'un original démotique (H. JUNKER, *Der grosse Pylon...*, pp. 174-175 [4]).

53, 8). L'emploi du pronom suffixe pour exprimer la possession reste important ($rmt=sn$, $d3mw=sn$, $wnw.t=sn$ et autres, suivis de $n3y=t hm.w-ntr$, etc.).

- La négation n , sous ses graphies  n et  $n\{n\}$ – ou la négation nn – est employée dans la formule figée $n\{n\} sk=\emptyset$ « sans que ça soit anéanti », ou $nn sk$ « sans être anéantie » (*Dendara* III 54, 1 et *Dendara* XIII 22, 3-4)⁹⁵.
- La négation n est employée en tant que composant du très classique tour $n sdm-n=f$ dans $n h^c-n nmt.t=f$, « sans que son cours ne puisse être arrêté » (*Dendara* III 54, 5).
- L'emploi de la préposition mj « comme », et celui des formes relatives $w\bar{d}.t-n hm=t$ « ce qu'a ordonné Ta Majesté » (*Dendara* XIII 22, 2), $sn(.t) 3h.ty$, « ce qu'entourent les deux-yeux » (*Dendara* III 54, 2 et *Dendara* XIII 22, 5), etc. participent de l'égyptien de la première phase.
- Plusieurs expressions et mots de vocabulaire sont aussi typiques de l'égyptien de la première phase ($ndm-jb$ « joie » ; $w3d-wr$ « mer », qui alterne avec $p3 ym$ plus récent) ; la variation lexicographique est recherchée : $r tr=f$ (*Dendara* III 54, 2), $r sww=f$ et $r nw=s$ (*Dendara* III 54, 5).

Dans ce texte, l'**attracteur dominant** est constitué par l'état de langue courant, l'**attracteur secondaire** par les formulations du passé.

- d) Dans un ensemble où prédomine l'égyptien de la première phase, peuvent être présents des éléments propres à des états ultérieurs. Au minimum, des noms ou des expressions créées en égyptien de la deuxième phase sont insérés tels quels dans des cotextes en égyptien de la première phase. Parfois, l'addition d'éléments récents pourrait relever de la « dissimilation linguistique »⁹⁶. Par ailleurs, des additions à des scènes rituelles⁹⁷, à des notices éthiques⁹⁸, des

⁹⁵ Le problème de la négation dans $n sk$ et/ou $nn sk$ ne saurait être discuté ici.

⁹⁶ Voir P. VERNUS, « Restricted Circulation in Old Egyptian as Mirrored in Later 'Repristination von Tradition' and Revivals: the Dependent Pronoun kw ; the $nfr-n$ Negation; the $n wnt sdm=f$ Negative Construction », dans J. P. ALLEN, M. COLLIER & A. STAUDER (éds), *Coping with Obscurity: The Brown Workshop on Earlier Egyptian Grammar (Wilbour Studies in Egyptology and Assyriology. Volume 4)*, Atlanta 2016, p. 222 ; pour la terminologie, voir S. THUAULT, « From Graphic 'Dissimilation' (dissimilation graphique) to Graphemic Dissimilarity (dissemblance graphémique). Some Terminological Remarks about a Hieroglyphic Peculiarity », *GM* 256 (2018), pp. 175-181.

⁹⁷ Déjà dès la 21^e dynastie, voir P. VERNUS, « Review », *JEA* 70 (1984), p. 165 ; *Id.*, « Traditional Egyptian... », col. 12. Pour les temples gréco-romains, voir les travaux de J. Fr. Quack cités *supra* en ajoutant J. Fr. QUACK, « Review », *OLZ* 100 (2005), p. 127.

⁹⁸ Dans l'ensemble des recommandations aux prêtres, l'impératif négatif montre la forme de l'égyptien de la première phase ; toutefois, une strophe attestée dans le temple de Dendara utilise l'auxiliaire périphrasé $m-jr$ (N. LEROUX, *Les Recommandations aux prêtres dans les temples*

insertions dans des hymnes⁹⁹, des gloses dans des documents adaptés de l'état originel – notices mythologiques ou recettes¹⁰⁰ – passent sans filtrage ou presque sans filtrage¹⁰¹.

Point important, selon le principe de l'actualisation particulière passée en stéréotype, et de la non séparation du texte de son commentaire¹⁰², les gloses dans un état de langue récent tendent à être promues parties constituantes mêmes du rite dont elles sont une « *Deutung* » et à être incluses dans sa célébration¹⁰³.

- e) Il n'est pas exclu que dans certains cas, l'égyptien de la deuxième phase ait été convoqué sur un édifice religieux, non en fonction du rapport coût/bénéfice sémiotique, parce que le jeu d'une transposition n'en valait pas la chandelle, mais avec sa pleine valeur sémiotique d'état de langue « indexical » du profane, du trivial, en tant qu'il peut être promu par « effet de réel » dans des contextes où il semblerait *a priori* exclu. Outre le cas particulier des histoires animalières reproduites dans le décor de la chapelle d'une divine adoratrice¹⁰⁴, évoquons déjà dans les temples dès la 18^e dynastie l'emploi calculé du *sermo*

ptolémaïques et romains. Esquisse d'un héritage culturel et religieux [SSR 21], Wiesbaden 2018, p. 217) ; à distinguer, bien sûr, des cas où *jr*, dans *m jr*, n'est pas l'auxiliaire mais le verbe à sens plein, ainsi *m jr dw*, « Ne faites pas de mal » (LÉROUX, *op. cit.*, p. 218).

⁹⁹ Même présence de la forme auxiliée de l'impératif négatif *m-jr* dans un hymne à Amon (*Mammisi Dendara*, 27, 18 = *Mammisi d'Edfou* 27, 15 ; voir J. Fr. QUACK, « Von der Vielfalt... », p. 44).

¹⁰⁰ Le cas complexe des recettes comme celles du kyphi est évoqué par J. Fr. QUACK, « Inhomogenität... », p. 329.

¹⁰¹ Pour le cas particulier de l'actualisation des noms de pays étrangers, voir, *inter alia*, le beau travail de Fr. COLIN, « Transcriptions égyptiennes de termes sémitiques : Assyriens, Israéliens et Aqueduc (*Edfou* VI 194-198) », dans Th. SCHNEIDER (éd.), *Das Ägyptische und die Sprachen Vorderasiens, Nordafrikas und der Ägäis. Akten des Basler Kolloquiums zum ägyptisch-nichtsemitischen Sprachkontakt, Basel 9.-11. Juli 2003* (AOAT 310), Münster 2004, pp. 219-251.

¹⁰² P. VERNUS, « L'écrit et la canonicité dans l'Égypte pharaonique », dans K. RYHOLT & G. BARJAMOVIC (éds), *Problems of Canonicity and Identity Formation in Ancient Egypt and Mesopotamia* (CNI Publications 43), Copenhague 2016, pp. 295-296.

¹⁰³ Un cas topique est étudié dans P. VERNUS, « Un témoignage culturel du conflit avec les Éthiopiens », *GM* 29 (1978), pp. 145-148.

¹⁰⁴ Voir Ph. COLLOMBERT, « Des animaux qui parlent néo-égyptien. Relief Caire JE 58025 », dans Chr. GALLOIS, P. GRANDET & L. PANTALACCI (éds), *Mélanges offerts à François Neveu* (BdÉ 145), Le Caire 2008, pp. 63-72. Sur ces scènes voir A. VON LIEVEN, « Fragments of a Monumental Proto-Myth of the Sun's Eye », dans Gh. WIDMER & D. DEVAUCHELLE (éds), *Actes du IX^e Congrès d'Études démotiques* (BdÉ 149), Le Caire 2009, pp. 173-181, avec les réserves de J. C. DARNELL, *Theban Desert Road Survey II The Rock Shrine of Pahu, Gebel Akhenaton, and Other Rock Inscriptions from the Western Hinterland of Qamûla* (YEP 1), New Haven 2013, p. 23, n. 141 ; en dernier lieu, M. BECKER, A. I. BLÖBAUM & A. LOHWASSER, *Inszenierung von Herrschaft und Macht im ägyptischen Tempel Religion und Politik im Theben des frühen 1. Jahrtausends v. Chr.* (ÄAT 95), Münster 2020, p. 124.

quotidianus pour assigner à leur statut les subalternes ou les dominés, et souligner *a contrario* la sacralité des officiants¹⁰⁵.

Une image idéale des états de langue anciens comme cible

Pour bien appréhender le problème des états de langue aux époques tardives, quelques précisions doivent être apportées. Ce qu'on peut appeler « égyptien de tradition » recouvre, non un état canonique¹⁰⁶, mais une **intention mimétique** qui se manifeste par une **tension** vers un modèle idéal des plus anciens états de l'égyptien. Les appellations « *Neo-ägyptisch* » et « *Spätmittelägyptisch* », bien que forgées par d'excellents savants, ne sont peut-être pas très heureuses¹⁰⁷. Sans imprudence excessive, on peut faire l'hypothèse que les anciens Égyptiens, lorsqu'ils s'efforçaient d'imiter la langue supposée la plus proche de celle de la Première Foie, ne s'astreignaient pas à consulter systématiquement l'*Egyptian Grammar* de A. H. Gardiner. Certes, le moyen égyptien pouvait participer de l'image idéale qu'ils se faisaient de la langue parangon, dans la mesure où les œuvres que les égyptologues qualifient de « classiques » se transmettaient encore¹⁰⁸. Mais cette image pouvait varier selon la période, le lieu, le genre, l'environnement, la culture des spécialistes en science sacerdotale, etc. Deux exemples suffiront : à Memphis, un ordre d'Après utilise des traits propres à l'Ancien Égyptien. À Saqqara, une autobiographie, proche dans le temps, fait de même¹⁰⁹. Inversement, un trait jugé récent du point de vue de l'« égyptien classique » des égyptologues pouvait être perçu comme participant des états anciens à la Basse Époque. Cas emblématique : l'impersonnel en =w tend à se substituer à l'impersonnel en =tw, et donc le conjonctif *mtw=w* se substitue à

¹⁰⁵ Ainsi, les propos des soldats ou des matelots, voire des prisonniers, sont consciemment pourvus de traits récents, selon un procédé qui a son parallèle dans les « *Reden und Rufe* » des chapelles de tombe ; *exempli gratia* : *Urk.* IV 2047, 19-20 ; M. EATON-KRAUSS, dans *Akhenaton et Néfertiti Soleil et ombres des pharaons*, Genève 2008, p. 126, fig. 6.

¹⁰⁶ Ce qu'il y a de canonique, c'est non pas un état de langue particulier, mais l'impératif même d'imiter les états anciens, cf. P. VERNUS, « L'écrit et la canonicité », p. 332.

¹⁰⁷ P. VERNUS, « Traditional Egyptian... », pp. 2-3.

¹⁰⁸ Voir la fine et nuancée contribution de R. JASNOW, « Remarks on Continuity in Egyptian Literary Tradition », dans E. TEETER, J. LARSON, *Gold of Praise Studies on Ancient Egypt in Honor of Edwards F. Wente (SAOC 58)*, Chicago 1999, pp. 196-210 ; voir aussi les remarques de A. SPALINGER, « Once more 'the Beneficent King' », *ZAS* 145 (2018), pp. 168-173, sur la persistance dans la littérature démotique de l'expression *nsw mnḥ* « roi efficient », attestée déjà dans *Les Aventures de Sinohé*. L. MORENZ, « Egyptian Life, by and with Literary Texts », dans R. ENMARCH & V. M. LEPPER (éds), *Ancient Egyptian Literature Theory and Practice (Proceedings of the British Academy 188)*, Oxford 2013, p. 239, souligne ce qu'il y a d'anachronique dans la perception que se font les égyptologues du statut des *Aventures de Sinohé*.

¹⁰⁹ P. VERNUS, « Traditional Egyptian... », p. 8 ; *Id.*, « Restricted Circulation... », p. 214.

$mtw=tw$ en démotique¹¹⁰. Or, dans les versions en égyptien de tradition des décrets ptolémaïques, $mtw=tw$ correspond systématiquement à $mtw=w$ des versions en démotique¹¹¹. Il est clair que $mtw=tw$, bien attesté dans les ordres royaux du Nouvel Empire, était perçu par les érudits de l'époque ptolémaïque comme « indexical » des plus anciens états de langue, quitte à bafouer une conception gardinerienne que les anciens spécialistes en science sacerdotale – se hasarderait-on à supposer – érigeaient moins aisément en modèle que les modernes spécialistes en linguistique égyptologique !

¹¹⁰ E. CRUZ-URIBE, « An Archaic Use of the Impersonal Pronoun in Demotic », *Serapis* 5 (1979), pp. 15-16 ; P. VERNUS, « Processus de grammaticalisation dans la langue égyptienne », *CRAIBL*, 142^e année, N. 1 (1988), pp. 206-207 ; bibliographie complémentaire dans *ID.*, « Traditional Egyptian... », p. 9.

¹¹¹ Déjà bien noté par A. ENGSHEDEN, *La Reconstitution du verbe...*, p. 278 ; voir aussi P. VERNUS, « Reproduction... », p. 493, n. 112 ; D. VON RECKLINGHAUSEN, *Die Philensis-Dekrete. Untersuchungen über zwei Synodaldekrete aus der Zeit Ptolemaios V und ihre geschichtliche und religiöse Bedeutung*, Teil 1: Text (*Äg. Abh.* 73), Wiesbaden 2018, p. 207.